

La Meuse et l'Ourthe

DEUXIÈME SUITE AU

VIEUX LIÈGE

RECUEIL

DE VUES RARES & INÉDITES

PAR

L. Bethune.

· 1892 ·



LIÈGE

Imprimerie Charles CLAESEN - Liège - 1892
Remis en page par et pour le site www.eglise-romane-tohogne.be en août 2015

AVANT-PROPOS

Sans plus revenir sur notre but et notre manière de procéder (v. le *Vieux-Liège* ainsi que *Portes et Remparts*), nous avons ici, croyons-nous, à mettre en tête des diverses parties de notre sujet certaines explications de nature générale, qui autrement devraient être répétées avec moins d'utilité à propos de chaque controverse. La discussion s'impose depuis qu'une nouvelle école d'historiens remet en question divers points des plus importants de nos annales. Bien que n'utilisant pas ces travaux récents, nous devons au moins montrer qu'ils n'échappent pas à notre attention et indiquer les motifs qui nous empêchent de les accepter. Nous publions des notices tirées en grande partie de l'œuvre de Jean d'Outremeuse, à une époque où ce chroniqueur est en butte au dénigrement de la plupart des écrivains modernes; comment pourrions-nous ne pas préparer le lecteur à entendre citer comme digne de foi ce que d'autres déclarent fabuleux? Comment aussi défendre notre manière de voir si ce n'est en combattant l'opinion contraire?

Jean d'Outremeuse, disons-nous, est vivement attaqué par les partisans de la doctrine moderne. Cette hostilité s'explique chez ceux qui veulent soutenir des thèses nouvelles; en effet, le texte de la chronique prête peu, en général, à la controverse, car il est clair et précis. Traite-t-il de la fondation de la cité, le périmètre de l'agglomération première est indiqué; donne-t-il l'origine des remparts primitifs, le pourtour de l'enceinte est présenté à nos yeux; enfin rapporte-t-il la construction des castels par Ogier l'Ardennois, les détails abondent: nous avons la situation de ces manoirs, leur étendue, la qualité des matériaux employés et jusqu'à l'indication des carrières qui les ont fournis. Des renseignements semblables ne peuvent être entamés ni morcelés, il faut les renverser d'une pièce, et l'on s'y emploie dans tel travail sur les origines de Liège.

Toute autre que celle du chroniqueur est la façon d'écrire de nos anciens hommes d'église. Ceux-ci racontent longuement les fondations pieuses, célèbrent avec amour les mérites et les vertus de nos princes-évêques, mais ils sont muets ou des plus concis sur les événements de la vie du peuple et les travaux publics, toutes choses qu'en leur qualité de ministres du culte, ils considèrent comme de beaucoup inférieures en importance à celles qui intéressent la religion.

Les documents de l'espèce, semblables trop souvent à ces textes du code qui ont fourni la matière de si nombreux plaidoyers en faveur des causes les plus opposées, se prêtent de toute façon à la polémique. Aussi des historiens, faisant œuvre d'avocats, y ont-ils puisé les éléments de thèses savantes qui contredisent le simple récit de Jean d'Outremeuse. Malheureusement, si de la théorie on veut passer à l'application, on aperçoit des obstacles nombreux et infranchissables. Quand nous cherchions sur les flancs de Publémont un point où placer les premières constructions liégeoises, nous rencontrions partout des coteaux abrupts sur lesquels on n'avait pu établir le moindre hameau. D'ailleurs, nos plans anciens montraient le quartier de la Madelaine couvert d'un réseau serré de ruelles et

d'une agglomération de bâtisses, signes des plus certains d'un noyau primitif; ils présentaient au contraire le Mont-St-Martin presque vide, semblable à quelque faubourg. On prétendait que St Hubert n'avait pas fortifié la ville de Liège et nous voyions la porte St-Pierre enclose dans la ligne des remparts de Notger. Les travaux d'Ogier, disait-on, étaient du domaine de la fable, tandis que les anciens noms de lieux confirmaient l'existence des deux chaussées sur les côtés de Mèrechoule. Quant aux châteaux des Viviers et de St-Georges, on ne les citait qu'avec ironie, comme des chimères indignes de la critique, et cependant les fouilles, exécutées au cours des travaux publics, en avaient mis au jour les assises sous nos yeux.

D'autre part, les textes anciens que l'on donnait comme absolument contraires à la relation du XIV^e siècle, nous paraissaient discutables; il nous semblait que tel passage se trouvait indûment relégué dans l'ombre et que d'autres, mis en relief pourtant, n'avaient qu'une importance secondaire. Nous avons déjà dit notre opinion sur ce sujet, tout en reconnaissant notre insuffisance en cette matière; mais d'autres bons avocats, pensions-nous, plaidant la cause adverse, auraient pu prouver le contraire tout au moins aussi victorieusement que les premiers et se mettre parfaitement d'accord avec la chronique et la tradition.

Ces considérations nous obligent de suivre les principes adoptés par nos historiens nationaux jusqu'en ces derniers temps, à savoir d'accepter l'œuvre de Jean d'Outremeuse au même titre que tous autres documents et de suppléer par les données de l'écrivain laïque aux omissions des annalistes religieux. Des notices modernes concernant nos rues de Liège sont basées sur les travaux de l'école nouvelle; nous les verrons en conflit, par le fait même, avec la signification des noms de lieux, les découvertes archéologiques et, de plus, avec les textes anciens que certains auteurs, de nos jours, considèrent comme les seules sources de la vérité.

Il n'est pas de notre compétence de confirmer à Jean d'Outremeuse le titre de «père de l'histoire de Liège» que lui a décerné son éditeur, feu le professeur Borgnet, bon garant autant qu'aucun autre en un tel sujet. Cependant les exigences de notre matière nous forcent d'examiner les principales objections faites au récit du chroniqueur, concernant les premiers siècles de notre principauté.

On dit que cette relation a été composée longtemps après cette époque et que d'autres écrits, sinon contemporains, du moins plus rapprochés de ces temps, sont seuls dignes de foi. Ces conclusions ne peuvent être acceptées dans un sens absolu, et en voici un exemple: nous ne trouvons pas, dans les narrations les plus anciennes, les véritables causes du martyre de St Lambert; plusieurs siècles s'écoulèrent avant qu'on osât dévoiler dans un document public les amours de Pépin et d'Alpaïde. Ici nos historiens ont dû cacher la vérité ou tout au moins l'atténuer, de crainte d'exciter la colère de souverains tout-puissants.

D'autres considérations encore paraissent avoir influencé nos premiers annalistes. Anselme notamment relègue St Hubert dans l'ombre afin de mettre Notger en relief, ainsi que certains hagiographes peu scrupuleux dépouillaient jadis les premiers Saints de leurs miracles pour en gratifier celui dont ils racontaient la vie.

Enfin il arrive que des textes primitifs sont empreints de réticences; tel, le long épisode relatif à la fondation de Ste-Croix, présenté comme un trait de la sagacité de Notger, mais qui, en notre siècle, ne serait qu'une comédie d'un caractère équivoque. Anselme cache certainement une partie de la vérité. Le panégyriste qui semble en quelque sorte vouloir pré-

parer la béatification de son héros, n'aura-t-il pas déguisé, sous un simple manque de parole, une ruse déloyale au fond, quoique commandée par des nécessités politiques?

Nous concluons de ce qui précède que nos premiers historiens ont parlé, en certaines circonstances, *parum libero ore*, d'une bouche peu libre, comme dit Reiner à propos de Godescalc (Chapeauville, T. I, p. 320); il n'est nullement impossible que Jean d'Outremeuse ait découvert, dans des documents moins anciens et perdus aujourd'hui, quelques versions nouvelles et véridiques.

Dans un autre ordre de choses, on a critiqué les étymologies données par Jean d'Outremeuse: il inventerait des personnages afin d'expliquer des noms de lieux. Nous tâcherons d'établir par quelques exemples que ce reproche n'est pas toujours fondé; si notre chroniqueur se trompe parfois, qu'on le lui pardonne en considération de l'époque peu lettrée où il vivait; tout au moins il cherche ses explications dans notre langage national et, sur ce point, nous nous trouvons de nouveau d'accord avec lui.

Cela nous amène à dire quelques mots sur les principes généraux qui seront suivis dans ces notices, en une matière intimement liée à la topographie. Sauf pour certains noms spéciaux, comme Publémont baptisé à la romaine, nos étymologies seront uniquement recherchées dans le wallon, car, si le latin ou quelque autre langue a fourni des éléments à notre idiome, il n'est pas croyable que nos ancêtres, dénommant leurs rues et leurs carrefours, auraient remonté à ces sources lointaines pour y puiser des termes classiques. Les expressions latinisées qui se rencontrent dans les anciens titres, même dans nos vieux livres d'histoire, sont, à notre avis, l'œuvre de tabellions étrangers ou d'écrivains nationaux visant à l'élégance du style, sans nul égard pour la signification authentique. Prendre souci avant tout de la dénomination liégeoise en pays liégeois est un principe qui ressemble à une vérité banale, tant il est logique, et cependant il a été méconnu; on cherche le plus souvent le sens de nos expressions locales dans le vocabulaire étranger! Ici, de nouveau, nous sommes en désaccord avec la plupart des auteurs modernes.

Nous pourrions examiner d'autres reproches adressés à Jean d'Outremeuse, celui-ci surtout qui fera sourire quiconque a lu le *Myreur des historiens*: le chroniqueur raconterait des faits sans en fournir la preuve, alors qu'il indique ses sources dans trois pages in-quarto, en tête de son ouvrage. Ce serait aussi le moment de parler des documents précieux dont il a eu connaissance et qui, malheureusement, ont été perdus depuis lors, tels que l'ouvrage composé par Hugues de Pierrepont; mais nous pouvons nous borner à ce qui précède. Discutant les innovations que l'on essaie d'introduire dans notre histoire, relevant les attaques injustes auxquelles notre Jean d'Outremeuse est en butte de la part de nos plus jeunes écrivains, signalant enfin la divergence de nos opinions avec celles de certains auteurs, nous voulons uniquement avertir le lecteur que les notices qui suivent sont composées, abstraction faite de toute école et de toute doctrine, sans idée préconçue comme sans préoccupation de suivre la mode du jour; ce qui revient à dire que nous imiterons nos vieux maîtres liégeois, tâchant de saisir la vérité où elle est et telle que nous l'enseignent la topographie, les noms de lieux et tous nos documents historiques, sans exception.

LA MEUSE & L'OURTHE À LIÈGE

I. – LA MEUSE

1. VUE PRISE DU CIMETIÈRE DE FÉTINNE EN 1785

(*inédit*).

Une heureuse rencontre nous permet de commencer cette nouvelle suite au *Vieux-Liège* par un dessin de J. Fayn, un maître parmi nos anciens dessinateurs. L'artiste nous montre la Meuse dans la banlieue, au point où le fleuve, sortant de la vallée de Sclessin, apparaît majestueux entre le bois de Kinkempois et les bosquets de Cointe.

À un siècle d'intervalle, la localité est reconnaissable dans ses grandes lignes, grâce surtout aux collines qui ne changent pas; on n'en peut dire autant des cours d'eau: ainsi le Fourchu-Fossé, ce bras de l'Ourthe qui se déverse directement dans la Meuse, à la gauche de notre dessin, est aujourd'hui rejeté vers Amercœur.

Le premier plan aussi a subi des modifications; il représente le cimetière de Fétinne, dont les murs se prolongeaient devant l'église. Nous sommes en face de Kinkempois: à gauche, le passage d'eau du Fourchu-Fossé et, dans l'île, plusieurs bâtisses renversées plus tard par une inondation; au loin, la maison avec tourelle, ancienne demeure de M. Thiernesse et la ferme portant le nom de ce propriétaire.

Sur l'autre rive de la Meuse, l'abbaye du Val-Benoît montre son clocher à travers les jardins; en-deça s'étend le village de Fragnée, depuis son extrémité nommée Aux-six-Maisons jusqu'à la rue du Vieux-Mayeur, sur la droite.

Le premier mur d'eau de Fragnée, datant de 1740, n'était pas muni de garde-corps. Cela ne doit pas nous étonner; n'avons-nous pas vu dans le *Vieux-Liège* le quai de la Sauvenière, en 1826, dépourvu de cet utile accessoire! Ainsi l'on établissait jadis les promenades publiques, le long du fleuve, sans nul souci de garantir les passants contre le danger d'un gouffre ouvert à leur côté. Pour émouvoir les autorités, il fallait généralement quelque accident mortel survenu par suite de leur imprévoyance. Un recès du 12 mars 1749 est conçu en ces termes: «le Conseil considérant qu'à défaut qu'il n'y a pas des gardes-fous au quai d'Avroy, il est arrivé et il peut arriver des grands malheurs, est d'avis qu'il en soit fait suivant le dessin vu, c'est-à-dire partie en fer.»

Un siècle plus tard, notre Conseil communal prenait une décision analogue à propos de Fragnée et motivée également par une terrible catastrophe. Le 2 juin 1843, le docteur Vottem, professeur à notre Université, alla visiter un malade au Val-Benoît; il était en tilbury avec son domestique. Au retour, le cheval s'emporta et entraîna la voiture dans la Meuse. Le cocher s'accrocha au véhicule et fut sauvé, mais son maître disparut sous les eaux. Le quai de Fragnée était désert; l'épouse Donay, le seul témoin de l'accident, appelle son fils Joseph; celui-ci, saisissant un filet nommé «grand épervier», se précipite avec deux autres pêcheurs et, du premier coup, ramène le corps inanimé. Tous les soins furent inutiles, la mort avait accompli son œuvre.

À la suite de ce lamentable événement, on établit le garde-corps en fer

que nous avons connu et qui disparut avec l'ancien mur d'eau, en 1884.

Le **Couvent du Val-Benoît** dont nous apercevons le quartier dit de l'abbesse, aujourd'hui propriété de M^{me} Roman, nous procure l'occasion de donner quelques détails sur la vie monastique d'autrefois; un livre de comptes de cette célèbre maison religieuse, tenu par la dame de Fromenteau, boursière, fait partie de notre collection et nous fournira les éléments de cette notice.

On sait par Jean d'Outremeuse que la localité, nommée primitivement En-Sart, fut appelée Val-Benoît (Val-Bénil) après la consécration du monastère; celui-ci, habité d'abord par des chanoines, fut cédé, en 1233, aux religieuses bernardines ou de Citeaux, venues de Robermont.

Les revenus annuels de l'abbaye, cens, rentes, fermages et généralement toutes prestations en argent, montaient à 15.000 florins environ; les dépenses dépassaient ce chiffre, ce qui porte à croire que la communauté possédait d'autres ressources non renseignées aux recettes, telles que les dons faits par les riches familles qu'elle recevait en villégiature et auxquelles une aile de bâtiments était réservée. Ces hauts personnages payaient largement, si l'on en juge par les mets recherchés qu'on leur servait: huîtres, homards, écrevisses, saumons, volailles et gibiers, se rencontrent souvent dans les dépenses avec la mention «pour le quartier». Les recettes en nature, également très considérables sans doute, vu le système des redevances de l'époque, ne figurent pas au livre de caisse; les grains et autres denrées passaient directement dans les magasins et ne laissaient par conséquent aucune trace à l'actif.

Au moyen de ces pages, on peut en quelque sorte reconstituer la vie intérieure d'un riche couvent aux siècles passés. Les heureux événements sont marqués par «un petit dessert en succade»; c'est quand une nouvelle abbesse ou une novice font leur entrée solennelle. Si, au contraire, apparaît «une distribution de cire», il s'agit de cierges funèbres; ce jour-là, on célèbre un triste anniversaire ou bien on conduit une compagne à sa dernière demeure.

La communauté exploitait une basse-cour, une brasserie, des vignobles, des terres et des bois; elle possédait un équipage, une maison de campagne à Flémalle et un refuge en ville, ce qui implique la nécessité d'un nombreux personnel de serviteurs et d'ouvriers, parmi lesquels un sergent (suisse), un cocher, des gardes-chasse, etc. On est surpris, au premier abord, d'y voir figurer une «fille de comptoir». Autre temps, autre emploi; il s'agit de la servante préposée à la compterie, magasin où s'opérait la remise des rentes en nature.

On rencontre quelques autres qualifications étranges, par exemple celles-ci, qui sont caractéristiques chez une religieuse habituée à réciter le *pater noster*:

«Gage payé à M. le Pater fl. 160-0-0.

Gage payé à M. le Noster fl. 100-0-0.»

Le premier terme se comprend sans difficulté, il signifie l'aumônier, mais il est plus malaisé de découvrir que le second s'applique au notaire.

Tous les sujets, artisans, manouvriers, prenaient leur nourriture dans le monastère; si on les ajoute au personnel de 28 religieuses et aux pensionnaires traités comme il est dit plus haut, on conçoit l'énorme quantité de vivres nécessaires à une telle maison; pour n'en citer qu'un exemple, on y consommait annuellement douze à quinze mille livres de viande de boucherie. Aux taux actuels, cette dépense seule emporterait tout le revenu en argent de l'abbaye; heureusement pour les dames du Val-Benoît, le boeuf ne coûtait, de leur

temps, que 4 ou 5 3/4 sous la livre (fr. 0.23 ou 0.30), selon la qualité.

Citons, à titre de curiosité, quelques autres prix des années 1781 à 1785: le beurre valait 10 3/4 sous la livre (fr. 0.60); le cent d'huîtres, fr. 1.60; une botte d'asperges, fr. 0.23; une oie, fr. 1.60. Les salaires et les gages étaient établis à l'aventure: un ouvrier gagnait 10 ou 15 sous par jour (fr. 0.60 et 0.88); une servante fls. 40 par an (frs. 47.40); le cocher 100 florins, moins de 10 francs par mois. Quant au sergent ou suisse, impossible d'établir nettement son compte; c'était un dépensier — un buveur, peut-être —, toujours en avance sur ses appointements.

Comme bien on pense, il en coûtait gros pour entrer dans cette communauté. Des papiers de famille nous permettent de fixer le montant du trousseau à 5.000 florins dont un tiers pour la dot; le surplus représente la valeur d'un ameublement complet avec vaisselle et batterie de cuisine. Mais les chiffres les plus élevés concernent l'habillement; rien que la robe pour la profession, en drap blanc, et le scapulaire noir par dessus, costume de l'ordre de Citeaux, revenait à environ 300 florins (frs. 355). Ces dépenses faites, la famille servait une rente annuelle de 102 florins, en outre de cadeaux réitérés, tels même que du sucre et du café.

Cette religieuse dont nous venons de voir l'entrée au Val-Benoît, en 1788, survécut à toutes ses compagnes. Après la Révolution, elle revint dans la maison paternelle occupée par sa sœur, rue du Pont, où elle s'éteignit le 2 mai 1839, à l'âge de 74 ans.

Fragnée signifie l'endroit planté de frênes. L'origine du village remonte à une haute antiquité, antérieure même à la fondation de Liège; c'est en rendant visite à Frangnut que Pépin rencontra la belle Alpaïde. Le seigneur du lieu était le père d'Avrotine, épouse de Dodo.

À propos de ces deux dénominations et d'autres semblables, on accuse Jean d'Outremeuse d'inventer des personnages afin d'expliquer des noms de lieux. Ce reproche n'est pas légitimé dans le cas présent: *Frangnus*, le sire de Fragnée, et *Avrotina*, la dame d'Avroy, sont des termes qui ont très bien pu se rencontrer dans des manuscrits latins; de tout temps, les possesseurs de fiefs portèrent des titres semblables. Mais le chroniqueur se trompe évidemment, quand il dit que l'un donna son nom à sa seigneurie, l'autre à son bien dotal; le contraire est certain. Nous verrons toutefois sous l'article «Barbou» que les critiques modernes tombent eux-mêmes dans l'erreur qu'ils reprochent si durement à l'écrivain du XIV^e siècle.

Les successeurs de Frangnus furent riches et puissants, si l'on en juge par les nombreux manoirs que son fief posséda dans la suite. Ces nobles jouèrent un rôle important lors des guerres entre les Awans et les Waroux. Le territoire, peu élevé au-dessus du niveau de la Meuse, favorisa cette race de guerriers; en creusant le sol à une faible profondeur, on rencontrait la nappe d'eau souterraine et l'on défendait ainsi un château aussi sûrement qu'en l'élevant sur un roc ou sur un mont escarpé. Quelques-unes de ces maisons-fortes, reconstruites au XVI^e et au XVII^e siècles, subsistent encore, mais atteintes par l'envahissement des nouvelles bâtisses, privées de leurs ponts et de leurs fossés, elles attendent leur fin prochaine. Au moment où nous écrivons ces lignes, deux d'entre elles subissent un sort tout à fait différent: la Tour-Rosen, rue Bovy, a été restaurée par son nouveau propriétaire, M. Legrand-Haas, tandis que la Maison-Rouge, rue Varin, est livrée aux démolisseurs.

La seigneurie de Fragnée conserva son indépendance jusqu'en 1106, époque où elle fut achetée par l'évêque Otbert et réunie à la principauté.



1. VUE PRISE DU CIMETIÈRE DE FÉTINNE EN 1785.

2. L'ÉGLISE DE FÉTINNE EN 1822

(*inédit*).

Cette vue avait sa place marquée dans la région de l'Ourthe et non dans celle de la Meuse, mais l'ensemble du paysage tel qu'il s'offrait à la vue du promeneur venant d'Avroy, où l'église de Fétinne et la chapelle du Paradis faisaient en quelque sorte symétrie, nous engage à intervertir l'ordre topographique. En outre, la transposition s'explique par le sujet même de cette seconde planche, qui forme le complément de la première ; dans celle-ci, Fragnée était vu de Fétinne et maintenant Fétinne se présente du côté de Fragnée. Comme nous l'avons dit, Fayn s'était adossé au mur du cimetière ; l'auteur inconnu dont nous reproduisons l'esquisse s'est placé en sens inverse, c'est-à-dire au bord de la Meuse.

Avroy est le nom d'une seigneurie située sur la rive gauche, entre Fragnée et la Sauvenière. Nulle dénomination n'a occupé davantage l'attention des étymologistes, les uns voulant expliquer Avroy, Averoy, les autres *Avrido*, *Avrotum* ; tous y ont perdu leur latin et leur français.

Suivant nos principes, nous consulterons le wallon et nous ferons d'*Avreu* une contraction de *Aiwreu*, mot composé de *éw*, *eaw*, eau ou fleuve et de *reu* ou *rew*, ruisseau. *Éwreu* se traduit littéralement par « fleuve-ruisseau », en d'autres termes « petit cours du fleuve ». C'est précisément par une expression identique que nos ancêtres désignaient le canal dit de Notger, allant des Augustins à Chéravoie, « petite Meuse » ou « rivière de Meuse ». La locution liégeoise confirme cette interprétation ; on dit *sor Avreu*, de même que *sor Mouse*,

so *l'Fontin.ne*, la préposition signifiant « à côté » ou « devant ». Or, Avroy n'eut jamais d'autre voisinage qu'un cours d'eau.

Cette localité est intimement liée à l'histoire de **Dodo** et d'**Alpaïde**.

Jean d'Outremeuse nous apprend qu'un seigneur nommé Sarconeux fut pendu en Frise pour motifs politiques et que ses enfants durent quitter le pays. Ceux-ci vinrent en Hesbaye où les trois garçons prirent femmes à leur gré, car ils étaient de si grand sang que les riches barons leur donnèrent volontiers leurs filles et leurs terres. Guyon posséda Ans-et-Molins, Féolanche devint seigneur d'Embourg et Dodo, gendre du sire de Fragnée, fonda Avroy. Alpaïde, leur sœur, habitait avec ce dernier.

Nous traduisons le français un peu difficile du chroniqueur :

« L'an 655, au mois d'octobre, Pépin chevauchait parmi le bois où Liège est à présent et le diable le conduisait, car il le fit passer le long de la Meuse, où le prince vit en Avroit Alpaïs, qui était bien la plus belle femme de son temps ; aussitôt, par l'inspiration du démon, il l'aima tellement à cause de sa beauté qu'à peine il conserva sa raison. Plus tard, il revint au chevalier Dodo et lui dit que s'il voulait lui livrer sa sœur en qualité de concubine — car il était marié — il lui donnerait tant d'or et d'argent qu'il le mettrait dans l'opulence et lui concéderait le tribut des bateaux passant sur la Meuse. Enfin il fit tant que Dodo, qui n'était pas riche, accepta ses offres et le laissa entrer, la nuit, dans la chambre de sa sœur. Pépin s'introduisit donc dans la couche d'Alpaïs, mais je ne sais si celle-ci le reçut de bon gré ou non.

» Pépin demeura auprès de sa maîtresse pendant cinq mois et chargea Hubert, comte de Paris, de gouverner la prévôté à sa place, car il était malade, disait-il, et il habitait en Avroit parce que le bon air de la localité lui faisait du bien.

» Quand Pépin eut demeuré pendant ce long espace de temps auprès d'Alpaïs — il en était tellement épris qu'il s'accordait à tout ce qu'elle voulait et celle-ci, de son côté, à tout ce que son amant désirait — Pépin donc revint à Jupille, y fit préparer un bateau et l'envoya en Avroit ; il emmena ainsi Alpaïs et la conduisit à sa cour, l'an 656, au mois de mai. Là demeura Alpaïs, qui tenait dans sa corde Pépin mieux lié que s'il eût été pris dans un piège par les pieds et les mains. Pépin chevauchait parfois à Paris et en Austrasie, mais il était à Jupille auprès d'Alpaïs plus souvent qu'ailleurs. » (Jean d'Outremeuse, T. II, pp. 330, 347 et 348.)

Notre chroniqueur précise exactement l'endroit où habitait Dodo : « Baldric (en 1016) choisit l'extrémité de l'île comme emplacement de l'église St-Jacques ; on lui déconseillait toutefois cette localité, car c'était un marais à cause des eaux avoisinantes, dont une partie devant la maison de Dodo d'Avroit, coule vers Maestricht et l'autre en aval se dirige vers la Sauvenière ». (J. d'O., T. IV, p. 196). Cette demeure se trouvait donc à la bifurcation des eaux de la Meuse ; nous dirions aujourd'hui aux Augustins. Le chef franc était établi de la sorte au centre de ses propriétés, qui pouvaient tout au plus s'étendre jusqu'aux Bégards. À ce dernier point commençait la Sauvenière, appartenant au propriétaire du fond où fut bâtie l'église Ste-Croix ; en amont, la seigneurie de Fragnée limitait le fief d'Avroy.



2. L'ÉGLISE DE FÉTINNE EN 1822.

3. LE DÉBARCADÈRE DU BASSIN DE COMMERCE EN 1877

(*inédit*).

Ce n'était certes pas une heureuse création ni un beau complément pour nos boulevards que ce bassin de Commerce, œuvre de l'ingénieur Kümmer ; son souvenir nous présente de tristes murs en briques encadrant une eau dormante et d'une limpidité douteuse. Personne ne regretta ce port disgracieux disparu en 1878, ni l'île située sur l'un de ses côtés ; celle-ci n'offrit jamais que l'aspect peu agréable d'un dépôt de terres et de graviers.

Notre planche rappelle un détail topographique déjà oublié, à savoir le tracé exact du bassin, limité par une ligne droite depuis le café du Pavillon jusqu'à la rue de la Paix et continuant par une courbe vers la rue des Guillemins. La statue de Charlemagne, à notre gauche, Avroy, au centre, et le quai Cockerill devenu le boulevard Piercot, à droite, préciseront la partie du paysage encore existante aujourd'hui.

L'extrémité du port vers St-Jacques fut convertie en débarcadère à cause du voisinage de la ville ; l'emplacement toutefois se prêtait peu aux manœuvres nautiques, vu sa situation dans un angle restreint. Les bateaux devaient faire vapeur arrière pour gagner leur point d'arrêt et ne pouvaient démarrer qu'en se halant sur un câble fixé au mur. Ces manœuvres peu normales déplaisaient à nos pilotes. S'imaginait-on un cocher paraissant sur la voie publique, son attelage mené en laisse, ou rentrant à la maison, la voiture avant les chevaux ? Ainsi raisonnaient nos barreaux liégeois. Il est vrai qu'à la sortie, du côté des Guillemins, ils pouvaient déployer leurs talents ; là, un chenal oblique vers la gauche et coupé par deux ponts tournants exigeait une certaine adresse chez ceux qui dirigeaient de lourdes machines à tambours dans ces passes étroites.

Nos boulevards d'Avroy et de la Sauvenière remplacent l'ancien **Canal de Notger**. Ce bras de Meuse se dirigeant vers

Chéravoie a été représenté dans le *Vieux-Liège* sous les nos 2, 5, 6, 21, 22 et 23. Est-il l'œuvre de la nature ou bien a-t-il été créé par la main de l'homme ? Telle est la question qu'ont débattue nos critiques anciens et qu'agitent encore parfois les amateurs de polémique. Chacune des parties adverses possède des textes en sa faveur, car, ainsi qu'il arrive souvent, nos vieux historiens semblent se contredire. Les esprits conciliateurs en ont conclu qu'un déversoir naturel exista de tout temps vers Avroy et que Notger régularisa seulement l'œuvre de la nature.

L'étude topographique de la localité s'accorde assez bien avec cette opinion transactionnelle. En effet, le sol d'Avroy, situé même à présent en contrebas du niveau des inondations, devait être dans les temps anciens très favorable à la circulation des eaux, tellement que pour expliquer le coude vers Bèche, il faut chercher un obstacle sur la rive gauche. Nous y rencontrons précisément un contrefort de Publémont descendant de St-Gilles, par notre rue Fusch, vers les Augustins ; jadis, avant l'exhaussement de la vallée, cette pointe de terre se montrait beaucoup plus accentuée et plus proéminente que de nos jours.

Si l'on veut renforcer ce petit promontoir d'un banc de graviers ou de rocailles, une localité voisine le fournira, à savoir la vaste échancrure du Laveu dont le nom est significatif ; traduisons-le par le « Laveur » ou le balayeur par excellence. D'après ce que nous voyons actuellement, on peut juger de ce qui se passait autrefois : malgré les travaux modernes, cette vallée continue à nous gratifier périodiquement d'un petit désastre. Tout dernièrement, en 1891, devant la masse d'eau fournie par le ravin pendant un orage, le Puits d'Enfer nous revenait à la mémoire : « *juxta quam est vallis quæ dicitur Puteus Inferni. Dicuntur etiam ab incolis fulgara et tempestates de eodem loco ascendere.* » Nous avons dit précédemment notre opinion sur ce texte (V. *Portes et Remparts*, p. 11) ; nous la maintenons, bien convaincu que jamais géologue ne découvrira, dans notre territoire, le cratère d'un ancien volcan ni une caverne d'où, au VII^e siècle, sortaient la foudre et

la tempête.

Néanmoins tous ces obstacles réunis ne paraissent pas suffisants pour fermer toute issue à la Meuse vers Avroy. Ce cours est si bien tracé par la nature du sol, qu'aujourd'hui même il se reformerait, pendant les grandes crues, n'étaient les travaux exécutés récemment à Fragnée. Admettons donc qu'un embranchement de la Meuse l'a suivi de tout temps.

On peut croire par conséquent que Notger perfectionna une situation préexistante ; il commença son canal dans des terrains ravinés et le mena en ligne droite jusqu'au pied de notre rue St-Gilles, autre contrefort de Publémont qu'il fallait franchir. De ce point, la voie régulière était de continuer vers la place aux Chevaux par le milieu du quartier de l'Île ; au contraire, le tracé oblique à gauche. Ce changement de direction est caractéristique. Notger, par le coude qu'il introduisit dans son plan, nous montre qu'il tend vers un but : renforcer ses remparts d'abord, ensuite bien probablement, inonder l'immense carrière ouverte auprès des Bégards et où Roland des Prés et ses compagnons perdirent la vie, car, n'en déplaise aux contradicteurs, le nom de Roland-Gouffre prouve suffisamment la réalité du fait rapporté par Jean d'Outremeuse.

De la place aux Chevaux à Chéravoie, nous ne pouvons reconnaître un travail fait de main d'hommes dans les ramifications du canal serpentant parmi des îlots formés d'alluvions ; sans doute Notger rencontra en cet endroit un ancien marais où il jeta les eaux détournées aux Augustins, laissant au sol naturel le soin de les ramener dans le lit principal de la Meuse.

Ainsi donc Notger aurait accompli une œuvre importante, mais nullement extraordinaire pour son époque. Dégager le déversoir à la pointe de l'île, approfondir la passe d'Avroy, creuser une tranchée jusqu'aux Bégards, telles furent les principales difficultés qu'il rencontra. Au-delà, des excavations préexistantes facilitèrent son entreprise. Celui qui fit sortir de terre plusieurs grandes collégiales pouvait aisément exécuter un tel ouvrage de dérivation.



3. LE DÉBARCADÈRE DU BASSIN DE COMMERCE EN 1877.

4. LA MEUSE DERRIÈRE ST-JACQUES EN 1850

(*inédit*).

Avant la dérivation de 1854, le canal de la Sauvenière étant comblé, la Meuse, refoulée brusquement vers le Séminaire, formait un coude appelé vulgairement «le tournant St-Jacques»; ensuite, parvenue au pont de la Boverie, elle obliquait à gauche et reprenait sa direction première, du Sud au Nord. Ces deux angles tracés dans un espace peu étendu empêchaient l'écoulement rapide des eaux pendant les grandes crues. On remédia à ce danger par la Dérivation; on prit la Meuse au-dessus de la chapelle du Paradis et on la mena directement jusqu'au pont de la Boverie, à travers l'île Renoz et les Polets, en sorte que la ligne droite fut plus ou moins rétablie.

Ces grands travaux ont changé complètement la localité. Si nous nous reportons à 1850, nous revoyons la Meuse suivre son ancien cours et l'Ourthe, au premier plan, à notre gauche, se déverser dans le fleuve.

Placés auprès de ce confluent, nous avons en face le Séminaire, ancienne abbaye des Prémontrés de Bearepar ou *Bai-R'part* du wallon *réparer* ou *r'parer*, belle réparation, parce que ce monastère dut être reconstruit peu de temps après sa création.

Ce n'est toutefois pas de la bâtisse actuelle que la maison religieuse a tiré son nom; l'architecture relativement moderne de cette construction porte la marque du siècle dernier. À droite, un *arvô* surmonté d'un étage représente la porte des Prémontrés (V. *Portes et Remparts*, p. 14.) Ici le chemin de halage changeait de bord et passait sur les prés St-Jacques; en temps ordinaire, les chevaux traversaient à gué, on les embarquait quand les eaux étaient fortes. Toutefois la remorque reprenait le côté d'Avroy, au-dessus des Augustins, pour continuer jusqu'à Fragnée et au-delà.

Revenant à notre dessin, signalons le quai d'Avroy dans le lointain et St-Gilles à l'horizon. Le croquis original est de M. Bindels, le fils du lithographe qui a publié ces jolies collections d'anciennes vues locales, si rares et si recherchées aujourd'hui. Cependant l'éditeur Avanzo a mis dans le commerce une estampe représentant le même sujet. Les amateurs pourront contrôler, en comparant les deux planches, la fidélité apportée par les dessinateurs dans leur travail; nous ne doutons pas qu'ils accordent la préférence à M. Bindels, en raison surtout de son premier plan qui manque dans la vue d'Avanzo.

Le couvent des Augustins, dont nous voyons dans le lointain l'église rebâtie au siècle dernier, fournira le complément de cette notice. Il nous rappelle J. B. de Glen et G. Maigret, le supérieur et le prieur de la communauté, vers l'an 1600, auteurs l'un et l'autre de singuliers ouvrages. Le premier est célèbre par son *Économie chrestienne*, dont les «joyeusetés» ont été mises en relief par de Villenfagne. Le second est moins connu, bien que son érudition soit aussi vaste, aussi quintessenciée, aussi bizarre que celle de son collègue; seulement, à la différence de celui-ci, il traite sa matière sous forme de lamentations. *Les Larmes et regrets du très-chrestien Héraclite* — Liège, C. Ouverx, 1613 —, tel est le titre d'une de ses œuvres.

En tête, un frontispice allégorique représente la bête de l'Apocalypse au pied d'un rosier dont les tiges supportent, en guise de fleurs, le pape, l'empereur et l'évêque, un seigneur et un savant, un architecte et un guerrier, un maître houlleur et un marchand. En-dessous, deux démons secouent l'arbuste afin de faire choir les personnages, tandis qu'en haut, le Père éternel apparaît terrible, armé d'une épée et d'un javelot; des anges à ses côtés soufflent la tempête, lancent l'étoile chevelue et répandent un torrent de larmes sur le monde personnifié à leurs pieds.

Une quinzaine de gravures sur bois accompagnent le texte; elles représentent les sujets les plus «merveilleux» au jugement de l'auteur. Ce sont des monstruosité prodigieuses, des corps manquant de leurs parties les plus essentielles, les uns affreux, les autres risibles; admirons ce seigneur en costume de gala, épée au côté et décoration au cou, bel homme affligé d'une tête de dindon, et cette gentille demoiselle, à gueule de chienne, rongant un os qu'elle tient à la main en guise de bouquet. Tel autre personnage ne connaît même pas le bonheur de posséder un crâne quelconque, car il colporte tristement son visage dans le dos.

La matière est aussi extraordinaire que les estampes; ces quelques titres de paragraphes en donneront un aperçu:

«Combien l'homme est ord et puant en sa naissance. — Grande misère de ceux qui naissent par l'opération du diable. — Ce monde est un enfer, il est régi par les démons. — Misère des enfants allaités par nourrices; par bestes. — Enfants massacrés et immolés aux démons par sorcières. — Elles les tuent par 8 raisons, leur boivent le sang. — Toutes choses se bandent contre l'homme: les astres, le feu, le vent. — Hommes dévorés par les rats, par les poux. — Pourquoi Dieu a créé la vermine. — Les personnes mariées souffrent 8 sortes de misères en mariage. — Les démons tâchent d'empêcher

la multiplication des hommes par 7 façons. — Philtres et charmes se font en 10 manières. — Personnages philtres», etc., etc.

Le style cadre parfaitement avec ces sujets singuliers. Le chapitre premier en manière d'introduction est intitulé: «Misères humaines déplorées en gros». Maigret s'excuse de troubler les fêtes par lesquelles la cité célèbre la joyeuse entrée de Ferdinand de Bavière:

«Brief cependant que tout ce beau pays de Liège enyvré de joyes et de liesses, va recepvant ce grand Ferdinand, mes poumons ne respirent que sanglots et soupirs, mes yeux ne versent que fontaines et torrents de larmes. Et que si tu me demandes, chère *Légia digne Infante de l'Église romaine*, qui est ce rompeur de chansons qui par le beuglement de sa voix enrouée va rompant l'accord et belle symphonie de ceste allégresse commune?; Je te répond que je suis le *pleureur Héraclit*

«Ah! *Légia*, mon cœur! qu'il me déplaist que je suis homme. Car après la déroute d'Adam et Ève estre homme, c'est estre la plus démagogue et chestive créature qui soit en tout l'univers, voir aux espaces imaginaires mesme. Estre homme c'est estre chose tant déplorable que ce seroit un moindre mal à la plupart d'iceux d'estre quelques cirons ou bien mesme de n'avoir jamais esté du tout, que vivre d'une vie trempée en tant de misères et angoisses. Estre homme c'est vivre d'une vie non vie, battue de mil flux et reflux d'affliction. Enfin estre homme c'est estre tout le sel, tout le fiel, tout l'aloë, toute l'absynthe, tout le crachat, tout le morve, toute l'urine, toute la fiente, toute la lie, toute la boue, tout le pus, tout l'excrément, toute l'immondice, toute l'amertume, toute l'acrimonie, toute l'acéribité et toute la misère du monde.»

Ni l'âge, ni l'approche de la mort ne domptèrent l'esprit original de nos deux religieux. Le 5 juin 1613, J. B. de Glen était moribond et G. Maigret l'assistait dans ses derniers moments. Celui-ci voyant le malade saisi de frayeur devant l'éternité, l'exhorte à se montrer courageux en ce même instant suprême où il avait assisté tant de personnes: «Ah! répond de Glen, c'est maintenant que je sens la différence qu'il y a entre la théorie et la pratique». Sur ces mots il expira.

Georges Maigret survécut vingt ans à son ami et mourut en 1633. L'un et l'autre furent enterrés dans le cimetière du couvent, où ils sont peut-être encore, c'est-à-dire aux environs des propriétés n° 19 et joignantes, rue des Augustins.



4. LA MEUSE DERRIÈRE ST-JACQUES EN 1850.

5. LA MAISON SMITS EN 1821

(*inédit*).

La maison Smits, Beaujot, du Passeur d'eau, tous ces noms désignèrent, à différentes époques, le même groupe d'habitations situées sur le chemin de la Boverie, entre la Meuse et l'Ourthe. Le terrain ainsi limité formait une digue étroite baignée par les deux cours d'eau. À gauche, l'île de Bèche, dénommée successivement, selon ses propriétaires, Prion et Franck; à droite, les bâtisses et les jardins de Longdoz. Tout ce fond lointain est séparé de la maison Smits par un bras de rivière, ici invisible; l'Ourthe en effet se divisait jadis, au hameau de la Boverie, en trois branches, dont les deux premières se dirigeaient vers Amercœur et les moulins de Bèche, l'autre se jetait dans la Meuse vis-à-vis des Prémontrés; nous voyons cette dernière, débouchant des prés St-Jacques, ce terrain planté d'arbres, à notre droite. On reconnaîtra sans peine les bâtiments représentés cette fois comme sujet principal; ils ont figuré sous les n^{os} 3 du *Vieux-Liége* et 14 des *Portes et Remparts*.

F. G. Renardy, l'auteur de ce dessin, indique le point d'où il a pris son esquisse, soit le gravier de Beaurepar que nous avons à droite dans la planche précédente. En sens inverse, ce dernier paysage, portant le n^o 4, est vu du coin de la maison Smits, au confluent de l'Ourthe et de la Meuse, comme nous l'avons dit ci-dessus.

Pendant de nombreuses années, l'établissement Smits rendit dans cette localité les mêmes services que l'auberge du Soleil à Hocheporte (V. *Portes et Remparts*, p. 9.) Toutefois, les rouliers ne fréquentaient pas cette hôtellerie, aucune grande route ne passant aux environs; la clientèle se recrutait parmi les bateliers de l'Ourthe (les *Oûtleux*) qui, moins bien outillés que leurs confrères navigant sur la Meuse, ne transportaient pas leurs demeures sur leurs embarcations; aussi les voyait-on, vers le soir, traverser le courant derrière St-Jacques et gagner leur gîte accoutumé où ils trouvaient tout préparé à leur usage: de vastes dortoirs pour les hommes, de grandes écuries pour les chevaux et même un petit port où se remisaient les bateaux. Le lendemain, au jour naissant, la flottille ardennaise reprenait le chemin du pays. Cette au-

berge jouit d'une longue prospérité, puis elle devint subitement déserte, quand l'Ourthe canalisée déboucha dans la Meuse au Rivage-en-Pot.

Les Beaujot, tous nautoniers de père en fils, occupaient dans les derniers temps la maison Smits. Vers 1862, un affreux malheur les frappa: lors d'un concours de régates, une embarcation montée par des jeunes gens fut entraînée contre le déversoir de Coronmeuse et précipitée dans le Barbou; trois membres de la famille Beaujot perdirent la vie par suite de cette catastrophe.

Abordant l'époque présente, constatons les modifications apportées dans la localité: les vieilles bâtisses et l'ancien chemin n'existent plus, la Meuse élargie coule sur leur emplacement, vis-à-vis du quai de l'Industrie; quant aux prés St-Jacques, ils disparurent en 1854, coupés par le redressement de la Meuse entre la chapelle du Paradis et le pont de la Boverie. Ce territoire se trouva ainsi morcelé; le terrain relégué sur la rive gauche fit dès lors partie du nouveau quartier auquel on donna le nom d'île de Commerce.



5. LA MAISON SMITS EN 1821.

6. LA TRAVERSÉE DE BÈCHE EN 1815.

Nous avons signalé précédemment une petite collection d'eaux-fortes dont les exemplaires sont rares et de laquelle nous avons tiré la fausse-porte de Pierreuse (V. *Portes et Remparts*, n° 6); nous en extrayons de nouveau la vue ici reproduite. Il a fallu toutefois la rendre présentable et débrouiller un fouillis de lignes et d'ombres absolument trop fantaisistes, tout en respectant scrupuleusement la perspective et l'exactitude topographique.

Cette pièce assez curieuse nous donne l'aspect d'un quartier important de l'ancienne ville: à droite, la maison Smits reprise sous le numéro précédent; la Tour-en-Bèche à côté, et, derrière celle-ci, le couvent des Récolletines; plus loin, le rempart et une partie d'Outremeuse, les moulins de Saulcy et la vieille tour de l'église St-Pholien; au centre, le pont des Arches, la Batte, la Goffe, enfin, à gauche, le rivage des *Fratres* et le collège des Jésuites-en-Isle, occupé actuellement par notre Université.

Comme les Augustins, les Jésuites eurent leur écrivain original. **Alard le Roy** naquit à Lille en 1588, mais il passa la plus grande partie de son existence à Liège et y publia plusieurs ouvrages, entre autres quelques traités de morale: *Le Père de famille et ses obligations* (1642). — *La Sainteté de la vie, tirée de la considération des fleurs* (1653). — *La Vertu enseignée par les oiseaux* (1653), telles sont ses œuvres les plus importantes. Tous ces volumes renferment des pages très curieuses au point de vue des mœurs de l'époque; le dernier surtout est intéressant sous ce rapport.

Le P. Alard procède par allégories:

«L'aigle nichant dans les lieux séparés des hommes et par son vol au plus haut de l'air, sert de motifs aux hommes mondains d'aimer la solitude et monstre le bon-heur des hermites.»

«L'alouette est présentée aux prestres et aux personnes qui chantent au chœur.»

«La chauve-souris par son vol du soir représente le luxurieux adonné aux œuvres de ténèbres.»

«La cicogne rappelle aux enfants l'amour des parents.»

«La colombe par sa fécondité enseigne à l'homme d'estre fertile en bonnes œuvres et de les faire avec la plus grande perfection et vitesse possible; ce qui est enseigné par le vol viste des colombes.»

«Le corbeau est l'image des gourmands et friands qui l'imitent en leurs excès et quantité de viandes.»

L'auteur décrit dans ce chapitre les grands repas donnés de son temps:

«Pour ne rien dire des mets de table, de toutes sortes de volailles et de venaisons, un mot seulement des chères friandises à l'issue de table, quand on pense se lever; c'est alors que les délices se renouvellent. Vous verrez des poissons de sucre dans un océan de mesme, les bestes sucrées sont couchées dans des pâturages de sucre, les oiseaux sucrés semblent s'apprester au vol.

» Ce n'est pas tout. On met sur les tables des chasteaux, des bouleverts, avec les soldats assiégeans et défendans, et le tout est de sucre. Pour faire bonne bresche dedans quelque ville et pour la réduire bientost en sa puissance, il faut des canons, des machines et d'autres instruments de guerre; ah! ils ne manquent point en la bresche et en l'assaut que font les friandises sur les corps des délicieux au manger, et sur les âmes, car tout cela s'y retrouve. Les canons y vomissent en abondance la dragée d'anis, d'amande, de canèle, dragée ronde, ovale et longue; on y voit des lances, des espées, des dards et autres machines toutes de sucre; il n'y a point cependant de fer, ni de sang respandu.

» Le luxe des banquets a inventé encore autre chose; on met dans des cages de sucre des oiseaux vivants et des lièvres vifs dans des rets de sucre; on rompt ces cages et ces rets en pleine table, les oiseaux volent et les lièvres sautent de la table, rompent les verres et courent par la chambre, ce qui cause des grands pas-setemps aux conviez, s'ils en veulent prendre et il est bien difficile de s'en abstenir», etc.

Poursuivons notre analyse:

«Le cygne convient à ceux qui aiment à mourir pour jouir bientôt de Dieu.»

«Le milan ressemble aux avaritieux, convoiteux et ravissants.»

«Le pân est présenté aux filles vaines qui se pavonnent en leurs habits.»

Ici encore se rencontrent de jolis tableaux de mœurs; le lecteur en jugera par ce court extrait:

«Il n'y a rien de plus glorieux que les filles qui se pavonnent en leurs habits, beaux et riches comme on voit présentement. Ô le débordement des temps présents! elles ne se contentent pas maintenant d'estre habillées de lin et de pourpre comme le mauvais riche de l'Évangile, mais elles se couvrent aussi de soye et d'estoffes aussi précieuses que sont les toiles d'or et d'argent: elles ont plus de vanitez, plus de brillans que n'ont les princesses, pour estre peut-estre plus grièvement tourmentées aux enfers que n'est le mauvais riche.

» De là vient qu'elles mettent toute leur estude à monstrier leurs vanitez, elles ne font tous ces appareils que pour estre veues; c'est pour cela qu'elles se jettent aux assemblées publiques, qu'elles prennent la pourmenade par les rues les plus hantées de leur ville, et qu'elles vont aux églises parmi la foule du peuple, non tant par dévotion, ny pour y gagner quelque indulgence, que pour y rencontrer celles qui les admireront, ou plustot qui les loueront.

» Tout leur désir est qu'on leur die: voilà un habit bien tranché, l'estoffe en est riche, et la façon encore plus belle. Ô que ceste robe vous sied bien! vous estes tousjours des plus propres et des mieux couvertes, et toutes les filles de la ville ont tousjours l'œil sur vous, parce que vous leur servez à toutes de modèle au vestir.

» Voilà votre soing, chercher d'estre regardées pour mettre à l'enchère (comme le pân) votre beauté...

» On ne voit autre chose dans les carefours de la ville que vos piafes, que vostre orgueil, que vos estalemens de gorge, que vos poitrines descouvertes et la nudité de vos mamelles; mais ce n'est pas sur ceste honteuse nudité que je me veux arrester, j'en ai déjà parlé, c'est des vains habits que je traite, sont les excès des vestemens précieux qui ornent vos carcasses puantes que je condamne, comme vitieux et la cause de vos péchez et de ceux qui vous regardent.»..

Les passages de l'espèce sont communs dans les œuvres d'Alard le Roy. Ces tableaux d'excès dans les festins et dans le luxe de la toilette peuvent nous faire douter sérieusement de la simplicité de vie, tant vantée, de nos ancêtres.

La Vertu enseignée par les oiseaux fournit d'autres allégories intéressantes: ainsi «le perroquet présenté aux gausseurs et plaisanteurs». Le moraliste se demande cependant s'il ne le dédiera pas «aux poètes et bien disants, tant cet oiseau dit des merveilles». On comprend son embarras en lisant des histoires de ce genre:

«Tel fut un perroquet que j'ay vu mille fois lors que j'estois tout petit escolier; cet oiseau ayant ouï parler, ou bien veu quelque fait honteux de la personne qui le nourrissoit, il ne manqua de le publier; on n'oyoit autre chose que son caquet et la publication de cest accident plein de honte; je ne scay si on ne luy donna point son congé pour punir sa langue trop jasarde. Tant est-il vray qu'il ne faut rien faire ny dire devant le perroquet que vous ne vouliez estre publié.»

Un oiseau qui répète une conversation est déjà un phénix; or, quel nom donner à celui qui raconte ce qu'il a vu?

Naturellement le rossignol est offert comme modèle aux musiciens. À ce propos, le P. Alard qui approfondit volontiers son sujet, examine attentivement le proverbe admis de son temps: «qu'on ne peut être bon chanteur, si l'on n'est bon biberon.» Il finit par rejeter cet adage, se basant sur des raisons péremptoires, à son avis, c'est que «les cordes des luths et de semblables instrumens musicaux, comme aussi les peaux des tambours, ne donnent pas de résonnance, si non quand elles sont sèches. Le cuir ne résonne point si ce n'est qu'il soit sans humidité.

» Si vous désirez que vostre tambour, ou que vostre corde donne un son clair aux oreilles des auditeurs, que toute humeur de la vie charnelle (d'excez aux viandes et au boire) se sèche et que vostre âme soit sans aucun coulement de vilénie, laquelle suit aisément la poisse remplie de vin et de viandes.»

On le voit, l'ouvrage du père jésuite est une mine féconde d'anecdotes, de réflexions, d'aperçus singuliers ou drolatiques; les gravures qu'il renferme, représentant des oiseaux, ne sont pas moins étranges que le texte. Certes, tout cela n'est pas souvent d'accord avec l'histoire naturelle; l'auteur nous donne des recettes bizarres pour charmer les animaux, il croit aux loups-garoux, aux revenants et aux sorciers; néanmoins, sa bonne foi rend ses récits amusants; la curiosité du lecteur trouvera de quoi se satisfaire dans la lecture de ce livre original.



6. LA TRAVERSÉE DE BÈCHE EN 1815.

7. LE CHEMIN DE LA BOVERIE EN 1862

(*inédit*).

Nous sommes en présence d'une vue prise d'un endroit élevé; ce qui produit un effet peu gracieux de la perspective, mais permet, en compensation, de suivre les replis d'un sol tout à fait transformé depuis 1862.

Le dessinateur s'est placé à l'étage supérieur de l'hôtel de Belle-Vue (aujourd'hui le bureau d'armement de la Garde civique), vis-à-vis du pont de la Boverie. On venait de décréter les travaux publics qui créèrent le quai de l'Industrie et d'abattre les hauts peupliers de l'île Franck. C'est pourquoi les vieux Liégeois ne reverront pas ici la localité parée de la végétation qui lui donnait le caractère d'une oasis en pleine ville. Mais encore fallait-il reproduire ce dessin, afin de rappeler aux anciens et d'apprendre aux jeunes ce qu'était jadis le territoire situé auprès de Bèche et de Longdoz.

Le chemin, au premier plan, entre la Meuse et l'Ourthe, formait une digue se prolongeant autrefois jusqu'aux moulins de Saulcy; plus tard, un raccordement percé d'une arcade, le *perré* à notre gauche, donna accès sur le pont de la Boverie, entre la quatrième et la cinquième arche. Auparavant, la route se dirigeait vers Outremeuse par le ponceau de Bèche; une seconde passerelle, établie plus haut, desservait l'île Franck. Auprès de ces petits ponts en bois viennent les rues Tour-en-Bèche et Grétry, puis l'ancien balloir transformé en Café, le même bastion qui nous a fourni déjà le sujet de deux

vues. (V. *Portes et Remparts*, n^{os} 18 et 19.)

Nous arrivons aux derniers points de la perspective; ils représentent Longdoz (aujourd'hui le quai Orban) avec l'atelier Tilkin-Mention; derrière ceux-ci, la plantation d'arbres longeant la ligne de Namur; enfin, les collines d'Angleur, d'Embourg et du Casino, à l'horizon.

Ajoutons, afin de préciser les détails, que quatre cours d'eau traversaient le territoire limité par les maisons de Longdoz: la Meuse d'abord, ensuite un premier bras de l'Ourthe auprès de la palissade, un second au-delà de l'île, enfin le biez du moulin Bockai.

Répétons-le en terminant, cette planche est curieuse, mais insuffisante en tant que représentation de cet endroit pittoresque. Pour se remémorer l'aspect ancien, il faut se figurer l'île Franck plantée de hauts et majestueux peupliers. De la rive opposée, du quai de l'Université notamment, la Boverie et ses alentours apparaissaient aussi verdoyants, aussi champêtres qu'aujourd'hui le jardin d'Acclimatation et Fétinne, vus de Fragnée.

Le Café du Balloir avec ses murs blancs, son jardin garni d'acacias à têtes arrondies et d'arbustes sauvages, eût figuré avantageusement dans quelque coin perdu de la campagne; aussi les amateurs de plaisirs champêtres s'y réunissaient-ils nombreux, chaque soir. Certain joueur de clarinette gratifiait assidûment l'assemblée de ses accents plaintifs; parfois on entendait le chant monotone d'une confrérie de Bèche réci-

tant les litanies en plein air, devant son patron juché dans sa *potalle*; au loin, l'usine Tilkin-Mention renvoyait les échos de mille coups répétés du marteau sur le fer; sans doute, la paix et la tranquillité du lieu se communiquaient aux esprits comme aux choses et les modifiaient, car ces bruits discordants, ennuyeux même, partout ailleurs, gagnaient de l'agrément, entendus de la terrasse du vieux bastion.

Certains Liégeois peuvent se rappeler cette maison rustique; ils se souviendront également de leur émoi lorsqu'ils apprirent que la démolition du balloir avait été décrétée. Enfin, le moment fatal arriva; c'était un dimanche d'été, par une de ces belles soirées telles que les souvenirs de jeunesse les représentent le plus souvent: ciel pur, coucher de soleil éblouissant, calme et sérénité dans l'atmosphère. Le joueur de clarinette venait de faire sa dernière collecte et il dut être satisfait, car chacun s'était montré généreux en souvenir d'un passé désormais révolu; d'autre part, la société avait voulu assister très nombreuse à la réunion d'adieu. En ce moment surgit l'idée de conserver par le dessin les principaux paysages de la localité. Un membre de l'assemblée, officier logé à l'hôtel de Belle-Vue, se chargea de la besogne; il représenta le Café ici reproduit, puis l'intérieur du balloir publié sous le n^o 19 de *Portes et Remparts*; deux autres vues prises de la terrasse feront le sujet des n^{os} 18 et 19 du présent travail. Les quatre esquisses originales ont été transportées et soigneusement conservées par l'ancienne locataire, M^{me} V^{ve} Flamant, dans son nouvel estaminet du Tir communal.



7. LE CHEMIN DE LA BOVERIE EN 1862.

8. LES ABORDS DU PONT DE LA BOVERIE EN 1858 *(inédit).*

Les environs du pont de la Boverie, tous des plus pittoresques, conservèrent jusque dans les derniers temps leur ancien caractère ; depuis lors, ils ont payé avec usure leur tribut au goût moderne pour les grandes transformations : les démolisseurs n'en ont rien laissé debout. Il semble donc utile de donner cette quatrième vue prise à peu près du même point que les trois précédentes ; cette surabondance de documents ne nuira pas, attendu que nous aurons, avec une perspective nouvelle, des détails variés. Au surplus, le joli dessin, tiré par M. J. Vuidar d'une ancienne photographie dont nous possédons l'un des très rares exemplaires, se distingue par son caractère à la fois fidèle et artistique.

Bien que le sujet soit compliqué, notre explication sera courte, grâce au pont qui détermine le centre du panorama. À droite, l'ancienne auberge Smits, occupée par la famille Beaujot ; derrière celle-ci, la maison Delsaux et, au-delà, une construction rue Grétry. En continuant vers la gauche, nous rencontrons la demeure de M. de Borman et la filature Van der Straeten. Le clocher au-dessus de ce dernier bâtiment appartient à l'hospice des vieillards. Viennent enfin les moulins de Saulcy. De tout cet ensemble, il ne reste que les trois bâtisses vis-à-vis du pont. La fabrique Van der Straeten disparut la première, détruite par un incendie en 1859 ; ainsi se trouva supprimé l'un des principaux obstacles à l'établissement d'une grande artère sur la rive droite de la Meuse. Peu à peu, le restant fut modifié par les travaux qui dotèrent la ville des quais des Pêcheurs et de l'Industrie.

Il est un point qu'il faut aussi rappeler : le fleuve en cet endroit fut considérablement élargi, après 1858 ; auparavant, quatre arches du pont seulement le traversaient, la cinquième passait sur le biez des moulins. On voit l'espace ajouté au cours d'eau par la suppression de la digue ou chemin de la Boverie : les maisons Delsaux et de Borman primitivement riveraines de l'Ourthe se trouvent maintenant voisines de la Meuse. Enfin, dernier détail rétrospectif, l'école de natation stationne au refuge qui lui était autrefois réservé, à l'endroit précis où s'éleva anciennement la Tour-en-Bèche.

Le pont de la Boverie est célèbre par la taxe prélevée sur les passants et qui fit l'ennui des Liégeois jusqu'en 1884. Ce **péage** n'était pas cependant une nouveauté chez nous ; établi entre autres sur le pont des Arches en 1657, une sédition l'avait fait remplacer par un impôt. Il exista également sur celui d'Amersœur, témoin ce recès en date du 10 mars 1749 :

« Le Conseil ayant vu la supplique présentée par la vefve Toussaint, repreneresse du péage d'Amersœur, remontrant que M. le comte de Gistelle auroit passé et repassé sur le pont d'Amersœur, de même que son cocher avec chevaux, sans vouloir payer le droit de payage accordé par Sa Ser^{me} Éminence, ordonne au contrôleur Coclers de commander autant de commis qu'il sera nécessaire pour lui prêter main-forte. »

En dehors de la cité, sur l'Ourthe, la Vesdre et l'Amblève, quelques seigneurs avaient construit des ponts et prélevaient, de ce chef, une dîme dans un rayon très étendu, c'est-à-dire sur tous les campagnards usant de ces traversées pour se rendre en ville. Nous possédons, concernant le passage à Chênée, un record de la cour d'Aywaille du 13 avril 1448, curieux au point de vue des anciens usages et qui, à ce titre, peut être reproduit dans cette notice. Voici la pièce :

« À tous ceaus qui cest présente lettre, fait par record, vront et oront, le maire et les eskevins del hault court et justiche d'Aywailhe, salut en Dieu, permanable et cognissanche de vériteit. Sachent tuis que par devant nous comme par devant hault court et justiche, veyme venire et compareu personnellement pour faire chu que chi après s'ensyet, Johan Lowy li veairain-scoxhier, borgois citain de Liège, liqueilz Johan nous requist et priât aimablement, par ses drois païans, que ilh pousist de nous la justiche avoir ung boin vraye record de loy par escript : Assavoir queillez droitures ne redvaubleit nous salviens et wardins que les borgois et sorseyans delle ville d'Aywailhe, d'Awains, de Ken et d'aultrepart, tous masuwiers et sorseians dessous le jugauble de nous, le mayeur et eskevins d'Aiwailhe, astoient tenus et redvable pour le passaige de pont à Chaiegneie. Et nous les eskevins alle semonsez de notre mayeur, favorablement alle pryer et requeste de dit Johan Lowy condeskendant, ly otriaitez et concédamez, sy alamez sor ce à conseille. Et nous bien conseillyés par grande advis et délibération ly ung de nous à

l'autre, allé semonsez de notre mayeur et allé requeste de dit Johan Lowy, dymez, recordamez et reportamez par plaine syet de nous tous sans nulle débats, que nous salvins et wardiens et l'aviens ensi appris à nous devantrains confrèrez, prédécesseurs eskevins. Que ung cascun massewier qui at cheruwe wangnant en terre devoit et doit cascun an et estoit redvable à cely qui tient le pont à Chaiegnée une jarbe d'avoine et ung pain, voir en cas là celi payast nulle jarbe de deymez. Et avant plus reportons et recordons que ceaus qui point n'ont cheruwe et wangnent speltre ou rogon à bois ou à champs, qu'ilh doivent par an trois quartes d'avoine et ung pain, s'ilh paient jarbe de deyme. Et ceaus qui point ne wangnent jarbe de deyme, ilh doivent par an quatre soulz comon paiement corant en bourse et ung pain. Et ainsi le recordons et deleis demorons. Le queile ainsi fait que dit est, nostre maire mist en la warde mémoire et parfaite retenanche de nous Walthier de Liley, Daniel fils Simon Gillare, Jacquemot le corbesier, Stassin d'Awains, Enrar Ricque et Matthir Gilar et maithenant tuis eskevins delle ville, haulteur et jugauble d'Aywailhe, qui ad ce faire fumez présents. Et le salvons et wardons et bien en advons oyut nous drois et nostre dit mayeur lez siens, ensainant en ce de part nous le boin droit de cascun. Adjosteit en ce toutes lez solempnitez ad ce requise sorlonc le droit, loy, costumez et anchien usaige de nostre court. Et partant que che soit ferme chouse et estable, sy advons nous, le maire et tuis les eskevins deseure nommez appendut ou fait appendre à ceste présente lettre, outre fait par record, le propre seaul de notre court, de queile scealx nous et nous devantrains prédécesseurs confrèrz advons useit et uszons en nous œuvrez en teils et semblans cas en signe et corroboration de juste vériteit. Fait et donnée sour l'an de grâce inilhe quatre cens quarante owit, le traszeime jour de mois d'aprilhe. »

L'original de ce record, écrit sur parchemin, fait partie de notre petite collection ; le cachet en cire noire représente St Pierre entouré de cette inscription en caractères gothiques : « scealt delle justice d'Aywaile ».



8. LES ABORDS DU PONT DE LA BOVERIE EN 1858.

9. LES MOULINS DE BÈCHE ET DE SAULCY EN 1862 (*inédit*).

À propos de la planche précédente, nous ne pouvions citer que trois maisons restées debout au milieu des transformations modernes ; cette fois, la destruction est plus complète encore : la tour Saint-Pholien seule se retrouverait à présent dans le quartier des moulins dont nous reproduisons la vue ancienne.

L'année 1864 vit s'accomplir les travaux publics qui créèrent le quai des Pêcheurs et envoyèrent définitivement l'Ourthe dans son nouveau lit, selon le plan de la grande dérivation. L'état actuel, par son aspect grandiose, remplace avantageusement celui qui l'a précédé ; néanmoins, au point de vue du pittoresque, les archéologues regretteront la vieille localité plusieurs fois séculaire.

Joignant le cadre, à droite, se termine le rempart dit des Récollettines sur lequel s'appuyait le couvent, auprès du moulin de Bèche ; à côté, les murs et les meuneries de Saulcy, ainsi qu'un ancien balloir décrit précédemment (*V. Portes et Remparts*, p. 16.) Ce *perré*, du moins quant à sa reconstruction, était contemporain du pont des Arches, bâti en 1656 ; on voulait, en renforçant cet éperon, rejeter la Meuse vers la rive gauche, réunir ses eaux à celles qui débouchaient alors de Chérayoie et former ainsi un courant unique, avant son passage sous le pont.

Les deux biez de Bèche et de Saulcy étaient alimentés par une branche de l'Ourthe, celle-là même dont nous avons parlé à propos des deux vues précédentes et qui passait sous la cinquième arche du pont de la Boverie. Une digue, fort ébréchée dans les derniers temps, formait la séparation entre le fleuve et la rivière. Les eaux activant les moulins, réunies en-deça du pont St-Nicolas, alimentaient le Barbou.

Le côté gauche de notre planche ne demande pas d'explication ; cette partie des bords de la Meuse, depuis Chérayoie jusqu'à la Batte, est restée intacte. On peut revoir la même perspective et se remémorer le quartier disparu, en se plaçant au milieu du pont de la Boverie.

Sur le bord opposé aux moulins, nous avons **Chérayoie**, lo-

calité marquante de l'ancien Liège ; là, une échancrure de la rive constituait l'un des deux ports primitifs, au temps de St Hubert.

Le lieu s'appelait d'abord « aux Viviers », c'est-à-dire « aux Étangs », nappes d'eau intérieures s'étendant, peut-être, jusqu'au pied de la hauteur de Ste-Croix, à travers nos rues de l'Université et de la Régence. Il est tout au moins certain que, de ce côté, des bas-fonds et des prés marécageux joignaient la cité ; Notger fit disparaître ce voisinage insalubre, en y jetant le bras de Meuse détourné aux Augustins.

Une porte de l'enceinte primitive, située à l'intersection de Souverain-Pont et de la rue aux Mairniers (Sur-Meuse) tirait son nom de ces viviers. Entre les remparts et le port se trouvait Chérayoie.

On a traduit ce nom par « chemin de charrettes » ; cette étymologie est tout au moins insuffisante, *chèrà* à lui seul signifie « voie charretière ». Nous ne pouvons proposer davantage *tchèriâve-vôye*, ni *vôye de tchèrà* ; l'un est une périphrase, l'autre un pléonasme, deux formes également contraires au caractère de notre idiome. Procédons comme nous l'avons fait à propos d'*Êw-reu*, traduisons littéralement *Tchèrà-vôye* par « voie charretière-chemin ». Il reste à mettre cette interprétation d'accord avec la topographie.

Le *chèrà*, créé à l'usage des véhicules circulant en sens contraire, se composait nécessairement d'une double voie, mais presque toujours dans les tranchées, pour des raisons d'économies probablement, il n'en possédait qu'une seule. On peut observer cette particularité en Ardenne où le terrain est très accidenté et où les anciens chemins ruraux sont restés intacts. Chérayoie se trouvait précisément dans cette situation. Aujourd'hui certes le sol ne présente plus l'aspect d'un ravin ; il en était autrement à l'origine, le sommet d'un monticule naturel perce dans la rue Florimont ; il fallut nécessairement y faire une coupure afin de mettre Souverain-Pont en communication avec le niveau du fleuve. L'exhaussement général de l'assiette urbaine permet d'évaluer à quatre mètres et même davantage la profondeur de la tranchée. Notre conclusion est dès lors indiquée : *Tchèrà-Vôye* indiquerait l'endroit où le *tchèrà* se présente sous l'aspect d'un chemin ordinaire, à simple voie, en wallon : *chèrà à ine vôye*.

Souverain-Pont auprès de Chérayoie est également une ar-

tère très ancienne ; Jean d'Outremeuse nous en apprend l'origine : Ogier traça de St-Lambert à la Meuse un pont ou chaussée percée d'arcades et le nomma le « souverain pont », autrement dit, le plus important, de ce côté, par rapport aux ponceaux qui traversaient la Légia. Le paladin entreprit ensuite une autre construction analogue, mais beaucoup plus considérable, depuis Richeron-Fontaine, auprès des Frères-Mineurs, jusqu'en Cornillon.

Quelque grandioses que paraissent ces ouvrages, on ne saurait les révoquer en doute, car il est prouvé que Reginard, au XI^e siècle, les supprima, en relevant le sol de dix pieds aux deux côtés de Mèrechoule ou quartier de la Madelaine, première agglomération liégeoise. A neuf cents ans de distance, le sous-sol est resté caractéristique, rue du Pont notamment, où certains immeubles possèdent plusieurs caves superposées.

Les anciens noms de lieux fournissent une autre preuve irrécusable de ces travaux antiques. La rue du Pont ne signifie pas la rue du Pont-des-Arches, mais la rue élevée sur le vieux pont ou chaussée d'Ogier ; Jean d'Outremeuse nous le dit et il ajoute que, de son temps, on pouvait voir encore les voûtes primitives. « Souverain-Pont » rappelle aussi l'œuvre du IX^e siècle ; « sur les Airs » également ; *Êr*, mot wallon, se traduit par « arc » ou « arche ». Voilà donc trois rues situées au-dessus ou vis-à-vis d'ouvrages composés d'arcades. La dénomination de la dernière surtout contrarie les adversaires de notre vieux chroniqueur ; aussi ne voulant pas se rendre à l'évidence, ces critiques imaginent une « légère altération » du terme historique ; ils en font « sur les *Ars* » ou « sur les *Arx* », accouplements barbares de mots étrangers les uns aux autres et sans concordance entre eux, qu'aucun langage ni aucune grammaire ne saurait justifier.

Telle est la dure nécessité à laquelle sont réduits les novateurs : ils doivent changer les noms de lieux les plus clairs et les plus précis, qui témoignent en faveur de Jean d'Outremeuse, *Ogimont* et *Foû-Tchesté*, deux termes wallons également liés à notre sujet, ont été traités aussi de cette façon, parce qu'ils rappellent Ogier et l'un de ses travaux ; d'autres sont menacés du même sort, car la série des dénominations significatives et contraires à la nouvelle doctrine n'est pas épuisée.



9. LES MOULINS DE BÈCHE DE DE SAULCY EN 1862.

10. LE QUAI DES PÊCHEURS EN 1862

(*inédit*).

Vu du pont de la Boverie où nous étions placés précédemment, le balloir de Saulcy, en saillie sur le biez, cachait l'espace compris entre le bastion et le pont des Arches; nous représentons maintenant cette dernière partie des bords de la Meuse, c'est-à-dire le quai des Pêcheurs.

De la rive gauche, derrière l'Université, on peut déterminer et reconstituer la perspective d'autrefois, en prenant comme jalons les églises St-Pholien et St-Barthélemy. À la date de 1862, l'artère côtoyant la Meuse aboutissait en impasse aux moulins de Saulcy; rien n'avait alors modifié l'aspect de l'ancienne localité, sauf l'abattoir établi, quelques années après 1820, dans un endroit où la voirie s'élargissant formait une petite place publique. Cette construction figure au centre du dessin près d'un canal voûté, sorte de déversoir du fleuve dans les biez d'Outremeuse et dont l'arcade est en partie cachée par un angle du mur d'eau; à ce point précis correspond la culée de notre passerelle.

Cet **abattoir**, quelque défectueux qu'il fût, pouvait passer pour une merveille, comparé à celui qu'il remplaça. Sous l'ancien régime, on tuait les animaux pour ainsi dire sur la place publique, dans la halle des Vignerons notamment, bicoque mesurant une cinquantaine de mètres carrés, au coin de la rue du Pont et de Féronstrée. Par suite de l'exiguïté du local, les troupeaux stationnaient sur la voirie. On peut se figurer la situation qui en résultait: la circulation entravée dans des artères importantes, un ruisseau de sang inondant le sol; le citadin obligé de circuler les pieds dans la fange, assourdi par les beuglements, environné d'animaux dangereux et exposé à leurs coups. On conçoit également le foyer d'infection établi de la sorte en plein centre de la ville; et les émanations pestilentielles qui en provenaient.

Cette installation défectueuse dura trop longtemps en notre siècle. Nos pères sont pourtant excusables de ce chef, la domination française les avait ruinés. À peine sortis de ces temps malheureux, ils entreprirent l'amélioration de leurs services publics; celui de l'abattage fut transformé dès 1823. On choisit comme nouvel emplacement, une localité écartée du centre, isolée de deux côtés par la Meuse et un biez, endroit peu fréquenté, une impasse, ainsi que nous l'avons dit. Des constructions convenables y furent élevées; un bâtiment principal assez vaste et des dépendances, écuries et hangars, composaient un ensemble important pour l'époque et, répé-

tons-le, marquaient un progrès immense sur la vieille halle des Vignerons.

Tout est à refaire en notre siècle, tant sont grandes les exigences modernes touchant la salubrité et l'embellissement des cités. Quand commença chez nous l'ère des grands travaux publics, un quai continu, tracé sur la rive droite de la Meuse, amena la disparition de l'abattoir; en outre, la construction de 1823 se trouvait insuffisante et défectueuse après une quarantaine d'années d'existence, car Liège, redevenue riche, voulait se mettre, en toutes choses, au rang des plus grandes villes. On transféra donc l'établissement à l'extrémité du Dos-Fanchon, où il occupe les superbes installations que l'on connaît. De nos jours, c'est presque la perfection du genre, mais, plus tard, dans un siècle, si le progrès continue, comment nos successeurs jugeront-ils eux-mêmes les créations de notre temps?

Plaçons-nous en imagination devant le vieil abattoir et regardons vers le quai Sur-Meuse entre Chérayoie et le pont des Arches où, avant 1860, débouchaient la rue du Champion, qui a été respectée, celle des Rêves que l'on a élargie, enfin les ruelles de la Botte, de la Rose, et du Cheval-Noir dont il ne reste que remplacement occupé par une large artère et de nouvelles bâtisses.

Dans ces couloirs étroits, sombres et malsains, habitait une population pauvre dont un certain nombre de portefaix constituait la meilleure part. Cette **corporation des porteurs** mérite une place dans nos souvenirs liégeois parce qu'elle conserva, la dernière, un reste des prérogatives et des privilèges attachés à nos corps de métiers, sous l'ancien régime.

Les cinquantenaires d'aujourd'hui ont connu dans leur jeunesse les *bouteûs-foû d'à l'Goffe* restés en possession d'un monopole, fondé non plus sur le droit, mais sur la force et l'astuce. Malheur à l'intrus qui acceptait quelque travail se rattachant au transport des céréales ou relatif aux ports! S'il n'était roué de coups dans une bagarre, il se trouvait en butte à des avanies de toute sorte et obligé de quitter la place.

Les individus admis dans l'association occupaient leur domaine comme un pays conquis, principalement les quais depuis Chérayoie jusqu'à Hongrée; ils y régnaient en maîtres, stationnant par groupes, faisant la loi au commerce selon un tarif convenu entre eux et auquel personne n'eut osé déroger. On les voyait, à l'arrivée d'une cargaison, accourir de tous côtés, se ranger en cercle et restreindre successivement leur nombre, par un système d'élimination jusqu'au chiffre voulu.

Quelques-uns parmi eux devenus faibles, infirmes ou estropiés participaient, de droit, à ce tirage au sort et, ne pouvant travailler, recouraient à des collègues besogneux pour remplir la tâche, moyennant un partage du salaire. De là, des mécontentements, des querelles amenées par le dépit de devoir nourrir ainsi quelques parasites. Ces derniers toutefois suppléaient souvent à leur infériorité physique par les ressources de leur adresse; tel cet éclopé, privé d'une jambe qui, voyant venir l'orage et les coups, louvoyait le long des murs et, s'y adossant au moment critique, manœuvrait son unique béquille de façon à faire rapidement le vide autour de lui.

Ces hommes, bons et honnêtes en général, mais fins et rusés, rançonnaient habilement le quartier: chiens saisis par artifices et ramenés à leurs propriétaires contre récompense, attaque et défense simulée des personnes par une bande de compères, coup de main inutile donné à un domestique dans sa besogne et malgré lui, en un mot mille services imaginés, mais toujours rendus par dévouement en apparence, faisaient passer chez nos portefaix la petite monnaie du bourgeois.

Il est vrai qu'en revanche ces gens remplissaient gratis les fonctions de moniteurs publics. — *À l'êwe, â feû, â pid de pont des Aches, i y a six mohones qui broûlèt!* — *Parade di dix mèyes omes so l'plèce St-Lambert!!!* — *On va guillotiner so l'Martchî!!!* — Un feu de cheminée, une revue de quelques bataillons, une mise au pilori, motivaient ces clameurs exagérées. Nouvel ennui pour les marchands, car s'ils ne surveillaient étroitement les issues de leurs magasins, leur personnel de domestiques et de servantes, affolé par la course et les gestes extravagants de ces énergumènes, abandonnait la maison et se précipitait vers le spectacle annoncé.

Cet état de choses prit fin vers 1848. Ces abus trop longtemps soufferts, principalement un monopole conservé au mépris du droit et de la justice, devenaient de jour en jour plus intolérables dans une société dont le système économique se transformait. Des rixes entre portefaix associés et ouvriers indépendants fournirent l'occasion d'assurer désormais la liberté du travail. La chose ne se fit pas toutefois sans difficulté; pendant huit jours, la Batte fut le théâtre de combats homériques entre ces hommes robustes sous la conduite d'un géant, le célèbre Bernard, et la police soutenue par la gendarmerie. Force resta à la loi; ces travailleurs n'y perdirent rien, car leur supériorité physique, leur connaissance du métier, les maintinrent dans leur profession et leur chef lui-même ne fit que changer de royauté: il s'appliqua à la lutte et devint le champion de Liège.



10. LE QUAI DES PÊCHEURS EN 1862.

11. LE PONT DES ARCHES EN 1810

(*inédit*).

Tous les Liégeois, jeunes ou vieux, connaissent l'ancien pont des Arches ; aucun de nos monuments n'a joui d'une plus grande popularité, aucun souvenir ne sera transmis aux générations futures d'une façon plus complète : dessinateurs, graveurs, lithographes, photographes, ont été tentés par cette construction originale et l'ont représentée sous toutes ses faces. Cependant, malgré de si nombreuses images, celle que nous éditons aujourd'hui pourra encore intéresser les amateurs, tant le point de vue est bien choisi, la perspective agréable et le détail soigneusement traité.

Voici, au centre, l'église des Jésuites-en-Île, remplacée, sous le gouvernement hollandais, par la salle académique de notre Université ; à gauche, la rue des Tanneurs avec ses deux rangées de maisons dont l'une adossée au fleuve. Toutefois, un espace laissé libre entre les bâtisses permet aux industriels d'avoir accès au bord de la Meuse. La rue Large et la tour primitive de St-Pholien complètent le panorama de ce côté.

À droite, dans le lointain, Chérayoie encombré d'atterrissements amenés par les eaux venant du Pont-d'Île ; le quai Sur-Meuse et la Batte, au premier plan. Ici, nous devons le reconnaître, la perspective paraît trop courte : le dessinateur nous place en Hongrée, la barque de Maastricht et les cabinets de nécessité, ménagés sous le quai, nous l'indiquent suffisamment ; or, en se reportant à la Goffe, l'œil n'est pas satisfait du chemin parcouru, il voudrait mesurer un espace plus considérable.

L'aquarelle dont nous avons pris copie n'est pas signée ; nous croyons cependant pouvoir l'attribuer à Fanton, jadis professeur de dessin, le père du peintre décédé depuis une

trentaine d'années. Nous avons retrouvé, comme pendant à cette vue, la place aux Chevaux, reprise sous le n° 21 du *Vieux-Liège*, cette pièce est du même artiste que celle qui nous occupe. Nous devons par conséquent rectifier notre appréciation première : cette seconde vue serait également l'œuvre de Fanton et le capitaine Damry en aurait exécuté la bonne copie qui nous a été communiquée précédemment.

L'histoire du pont des Arches n'est plus à faire ; les travaux de nos historiens ont, pour ainsi dire, épuisé la matière ; d'ailleurs, notre texte ne comporte pas de longs développements. Disons seulement, afin d'affirmer une fois de plus notre confiance en nos vieilles chroniques, que le pont actuel est le cinquième qui réunit au même endroit les deux rives du fleuve. La culée vers Outremeuse n'a pas changé d'emplacement ; l'autre, au contraire, a été reportée successivement de quelques mètres en amont, jusqu'au point où elle est fixée aujourd'hui.

Le premier pont fut construit vers 810 par Ogier, en bois sur piles en maçonneries, simultanément avec la chaussée allant de Richeron-Fontaine à Cornillon. Il s'écroula en 1045.

Le second est l'œuvre de Réginard, en 1046. Le prince-évêque utilisa les anciennes piles et les réunit par des voûtes en pierres. La débâcle de 1410 emporta l'ouvrage, sauf une arche subsistant encore, de nos jours, sous l'impasse du Vieux-Pont, auprès de la Goffe.

Le troisième fut entrepris par Jean de Heinsberg, en 1424 ; son débouché sur la rive gauche faisait face à Neuvise. La dépense, cette fois, nous est renseignée par l'histoire, elle fut de 30.500 florins du Rhin. Son aspect aussi nous est connu ; la grande vue de Liège, dessinée par G. Marischal, représente l'édifice en 1618, soit quelques années avant sa destruction,

laquelle arriva, comme on sait, en 1643.

Le quatrième fait le sujet de notre dessin ; son achèvement date de l'an 1657 ; il coûta fls. 315.950-14-3. Ainsi qu'on le voit, il ressemblait à une petite montagne ; en effet, selon le système de l'époque, la stabilité de la masse résidait surtout dans le poids des matériaux. Ce colosse ne mesurait pas moins de 15.000 mètres cubes.

Le cinquième enfin est le pont actuel, construit en 1860, au prix de frs. 1.114.305,95. C'est le plus beau et le plus solide qui s'éleva jamais sur la Meuse, on peut le comparer à un monolithe de granit. Mais pourquoi faut-il que cette magnifique œuvre d'art ait perdu officiellement son nom historique ? Si l'ancienne dénomination paraissait naïve à quelques puristes — et cependant les Parisiens ne s'offusquent pas de posséder un Pont-Neuf qui, en réalité, est des plus vieux — s'il fallait absolument satisfaire ces esprits pointilleux, on pourrait reprendre le terme ancien de pont des Arcs, qui fut employé autrefois concurremment avec l'expression consacrée. « Arc » quoique synonyme de « Arche » eut dérouté les critiques peu au courant de nos antiquités, qui ignorent que « pont des Arches » rappelle la construction établie sur les piles élevées par Ogier et les arcades de pierre qui remplacèrent l'ancien tablier en bois.

Ceci nous conduit à une considération générale ; défions-nous des chercheurs trop malins. Si l'on veut savoir à quels résultats aboutissent parfois les innovations, en voici quelques exemples pris parmi les noms baroques dont on a gratifié notre vieux monument : « pont sage » (vue de Guichardin, 1567) ; « pont des Souris » (vue de Werner, 1750). Des cartographes étrangers, entendant dire *pont dès Aches* et *pont de Tôurnis* (douane), auront forgé leurs traductions ridicules, croyant rendre par là un grand service aux Liégeois.



11. LE PONT DES ARCHES EN 1810.

12. LA DÉMOLITION DU PONT DES ARCHES EN 1859 (*inédit*).

Les trois constructions primitives avaient péri dans les débâcles ou les inondations, celle de 1657 fut démolie par la main de l'homme. Aux temps de nos ancêtres, on usait les monuments jusqu'à leurs dernières pierres; on les réparait, on les reliait en fer afin de prolonger leur existence; à présent, on les renverse pour de simples motifs d'amélioration.

Après la grande dérivation, les défauts du vieux pont s'étaient accentués: des piles trop massives et hors d'équerre par rapport à la ligne perpendiculaire du courant de la Meuse; ajoutons à cela un vice originel, l'inclinaison trop forte de la voie charretière, et l'on comprendra quel était le danger aussi bien pour la navigation que pour le roulage. Les maçonneries cependant, encore solides, avaient peu souffert du temps et des éléments. L'utilité l'emporta sur l'économie et l'on décida de démolir le monument afin de le reconstruire selon les règles de l'art moderne.

Le 27 mars 1859, l'œuvre de destruction commença. Le cortège funèbre conduisant à sa dernière demeure un bon et brave Liégeois, le général Bouxtay, né en 1777, fut le dernier qui passa par la voie antique. Nul, mieux que cet ancien bourgeois de la principauté, ne méritait de clôturer la longue série de ceux qui traversèrent les célèbres arcades.

Commencés au printemps, les travaux étaient parvenus, en été, au point où nous les voyons. Le colosse toutefois se montrait résistant, moins par la valeur des matériaux, pierres de qualité médiocre tirées d'Embours, que par la dureté du ciment qui les reliait. Les arches furent d'abord mises à nu, puis entaillées dans leur partie supérieure; finalement on fit sauter les clefs de voûte.

Le soir après huit heures, la foule encombrait les quais, curieuse d'assister à cette dernière opération; l'artificier mettait le feu aux mines préparées pendant la journée et l'arc rompu par l'explosion s'effondrait dans le fleuve. Les piles furent trouvées reposant sur un enchevêtrement de pilotis, durcis par les eaux à l'égal du fer. L'enlèvement de ces assises exigea des efforts laborieux. C'est ainsi que nous avons vu disparaître jour par jour la massive construction.

Au cours des travaux, on barra successivement la Meuse par moitié; de grands espaces furent mis à sec et fouillés. Les restes du pont de Réginard, ou plutôt les premières piles construites par Ogier, réparurent au jour, comme aussi la fontaine renseignée par Jean d'Outremeuse et que le prince-évêque amena sur la voie charretière à l'aide de conduites en cuivre.

Une des arches du milieu demeura quelque temps seule debout, comme une grande ruine, au milieu du fleuve; elle

avait été conservée afin de permettre le passage des bateaux. C'est le moment choisi par le dessinateur; il nous montre les travaux en pleine activité et le pont de service sur la Batte entre le marché aux Fruits et la rue St-Jean-Baptiste, à peu près au même endroit où, deux siècles plus tôt, en 1643, avait été établie provisoirement la communication d'une rive à l'autre, après la chute du pont de Heinsberg. La passerelle de 1859 consistait en une voie charretière avec accotements pour les piétons; une portière mobile, placée contre la rive gauche et montée sur quatre bateaux de l'Ourthe, s'ouvrait à certaines heures et assurait le service de la navigation.

Tout cet ensemble est vu de l'ancien abattoir: à notre droite, le quai des Pêcheurs, la Batte, au centre, et le quai Sur-Meuse, à gauche. On aperçoit sur cette dernière rive l'ancienne culée en démolition; la nouvelle s'élevait en même temps derrière la maison figurée la troisième dans notre cadre, soit l'immeuble fermé par une porte ronde, endroit où aboutit maintenant la rue Léopold. Sur le bord opposé se poursuivait le même ouvrage. Ici le travail était souterrain, parce que la rue Chaussée-des-Prés, seule voie de communication vers Amercœur, n'avait pu être interdite à la circulation. De ce côté, un fort plancher recouvrait l'excavation où l'on exécutait les maçonneries.

La démolition du pont des Arches fut un événement pour le peuple liégeois. Antérieurement, la massive construction avait été mille fois maudite; redoutée des bateliers à cause de ses assises anguleuses sur lesquelles les eaux entraînaient obliquement les embarcations; abhorrée des charretiers en raison de ses pentes dures à la montée et rapides à la descente, détestée des piétons eux-mêmes qui gravissaient péniblement sa croupe montueuse, elle était vouée à la désaffection générale. Néanmoins, quand on vit disparaître, pierre par pierre, ces murs noircis par le temps, chacun oublia ses griefs légitimes.

Les bourgeois stationnaient chaque jour, par groupes nombreux, aux environs des chantiers, se racontant les anecdotes que leur rappelait le monument. Les plus âgés — en 1859 on rencontrait encore quelques personnes ayant vécu sous l'ancien régime — avaient vu la Dardanelle et sa démolition, Hoensbroeck ramené par les hussards autrichiens, la retraite du prince Amen (Méan), le passage des alliés durant un an entier: leur arrivée après Leipzig, leur retour, leur revenue avant Waterloo et leur départ définitif. Les hommes mûrs racontaient des faits relatifs à la révolution de 1830: un patriote, entre autres, placé au milieu du pont, avait tué d'un coup de feu un Hollandais sur les glacis de la citadelle (?). Les jeunes gens, à défaut de souvenirs lointains, faisaient remarquer combien de Liégeois, pendant un demi-siècle, avaient passé sur ces arcades dans une circonstance suprême, en se rendant à leur dernière demeure de Robermont. C'était pour eux le chemin de l'égalité.

À la Goffe, dans un recoin formé par une bâtisse du XVII^e siècle, d'autres réunions se tenaient, attirées par l'événement capital du jour. Reportons-nous à un dimanche; la foule s'amasse agitée ainsi que lors des grandes manifestations publiques. Les portefaix comme d'habitude se distinguent par leur exaltation: *I n'lâront mây dju!* — *On râyereût pus âhèyemint Pièrèuse!* — *I fâret tirer l'canon po l'dimoûre!* — Leurs cris dominent les conversations animées.

Au milieu de la multitude, un homme petit et replet, monté sur une chaise, se recueille et agite enfin sa sonnette. C'est Hassertz, «le Béranger liégeois», ainsi qu'il s'intitule lui-même. Il exhibe sa nouvelle production telle qu'il l'a envoyée le matin même à S. M. Léopold I, au palais royal de Bruxelles. Souvent ce n'est qu'une platitude relevée par de rares traits de verve wallonne, car la *pasquète* est déjà en décadence, les Hénaux et les Simonis ne sont plus. Néanmoins la fibre patriotique a été touchée; les applaudissements éclatent tandis que les gros sous passent au compositeur en échange de sa plaquette. Bien plus, les auditeurs enthousiasmés entraînent le poète au Café de l'Étoile; doux triomphe pour «le bon chanteur qui est en même temps un bon biberon» comme ses semblables du temps d'Alard le Roy. Le succès grandit au milieu des libations; on répète les couplets en chœur et chacun est ravi, car il a entendu célébrer la gloire du vieux pont des Arches et ravalé au rang des Vandales, les barbares qui osent porter la main sur une œuvre aussi vénérable.

Entre-temps, les *novèlès ustèyes*, les engins à vapeur, accomplissaient leur tâche; un grand vide se produisait dans le paysage, la perspective elle-même en était transformée: les deux moitiés de chaque quai, séparées auparavant par le cône de pierre, se voyaient réunies. Les habitants des quartiers populeux de la Madelaine, du Chaffour et des ruelles environnantes s'amassaient sur les rives, attirés par la nouveauté du coup d'œil. — *On n'riknoh' pus Lîdje!* disaient les hommes. — Les femmes gémissaient: *Èt lès martchandès di djèyes, d'ouès èt d'inglîtins, wiss' hâgneront-èles? Èt lès pitès botikes à l'Sint-Nicolèye?* — Mathy, un vieillard qui pendant vingt ans avait fourni des chevaux d'allège aux charretiers, parcourant la foule, les bras tendus vers le ciel, s'écriait: *Èt mi qu'a dès magneûs d'avône so stâ! Qui va-dj' fé avou Morè èt Baya qui divnèt vîs?* — Puis, toutes ces pauvres gens reprenaient ensemble: *Èco on gangne-pan à diâlè, qui féve viquer les p'titès djîns!* — *Qui va-t-on divni?*

Enfin quelques piles en ruine, restées seules au milieu de la destruction générale, montrèrent leurs dernières assises et leurs fondations de pilotis. À ce moment, arriva l'arrière garde des patriotes, les amateurs de reliques; ils emportèrent chacun une pierre ou un morceau de bois qu'ils firent transformer en menus objets de toute sorte. Des souvenirs de l'espèce existent encore à présent chez les collectionneurs.



12. LA DÉMOTITION DU PONT DES ARCHES EN 1859.

13. LA GOFFE EN 1864

(*inédit*).

L'étymologie de cette expression est des plus simples. *Gofe*, mot wallon, signifie gouffre, eau profonde; l'endroit où l'excavation touchait la rive était un port créé par la nature. Le quai Sur-Meuse, à gauche, et la Batte, à droite, se prolongent vers Chérayoie et Hongrée qui, de tout temps aussi, ont offert des abords faciles à la navigation.

La localité est reconnaissable, il n'est donc pas nécessaire de la décrire minutieusement. Signalons toutefois, au centre du dessin, l'ancienne construction portant un Coq pour enseigne, échappée, sans doute, au bombardement de 1691 et démolie depuis une quinzaine d'années; derrière elle, le recoin et le débouché vers Neuvice, l'un disparu, l'autre élargi par suite du nouvel alignement décrété après 1864; puis, au loin, à l'entrée de la Goffe, une maison, rue de la Cité.

Anciennement, le voisinage du fleuve attirait le commerce vers les ports; la Halle, Féronstrée, le Marché et la Madelaine limitaient à peu près le quartier du grand négoce. Aujourd'hui que nos marchands sont souvent critiqués, il est curieux de rechercher si leurs prédécesseurs jouissaient autrefois d'une meilleure réputation.

Jean-Baptiste de Glen, le supérieur des Augustins sur Avroy, dans son *CEconomic chrestienne* (1608), ne les tient pas en haute estime; il pense qu'il leur est «très difficile d'entrer dans le royaume céleste». Il s'explique en ces termes:

«Qu'est-il donc merveille, si le commerce est tant décrié et les marchands, courretiers, entremetteurs, ont été en si petite réputation envers les sages, car ils les ont tenu pour gens avares, cupides, altérés après l'or et l'argent, sans droit ni loy...

» Comment pourrions-nous estimer les marchands qui n'ont repos ny nuict ny jour, qui se mettent en danger à toutes heures par mer, par terre et qui sont la plus part du temps bannis de leur maisons, villes et pays, privés de la consolation, présence et compaignie de leur femmes et enfans? En quoy leur condition est autant détériorée que celle des bannis, que ceux-cy endurent contre leur gré, et par foy pour la justice, les marchands sont volontaires, et non pour autre fin que pour le gain, abandonnent leur maisons, possessions, leur femmes et enfans, s'exposent au péril de la mort et ne voudraient pas pâtir le moindre intérêt en leur biens pour la cause de Jésus-Christ.

» Geste soif ardente, de gagner est un grand vice et est comme une fiebvre chaude, ou plus tost comme une hydro-pisie, laquelle tant plus boit le malade, plus accroist la nécessité de boire.

» Et est ceste seule note bastante pour dénigrer l'estat des marchands. Mais il y en a bien d'autres au commerce, car l'ardente convoitise d'avoir, jette les marchands en d'autres iniquités et injustices. A raison de quoy les anciens ont tenu les marchands pour larrons...

» Supposons ce non obstant qu'ils ne soient pas larrons, usurpateurs, ny détenteurs du bien d'autrui, n'est-ce pas larcin de falsifier la mesure, le poids et sophistiquer la denrée qu'ils vendent? et certes le nombre est grand...

» N'est-ce pas aussi desrober et larronner quand ils achèptent leurs marchandises à très vil prix et les revendent à dix doubles? C'est la pratique de tous les jours...

» Les juremens, parjuremens, maugréemens, pour bien vendre et tromper l'achèpteur sont inséparables du traficque, voire mesme ils vous diront qu'ils ne sauraient vendre leurs denrées sans mentir...

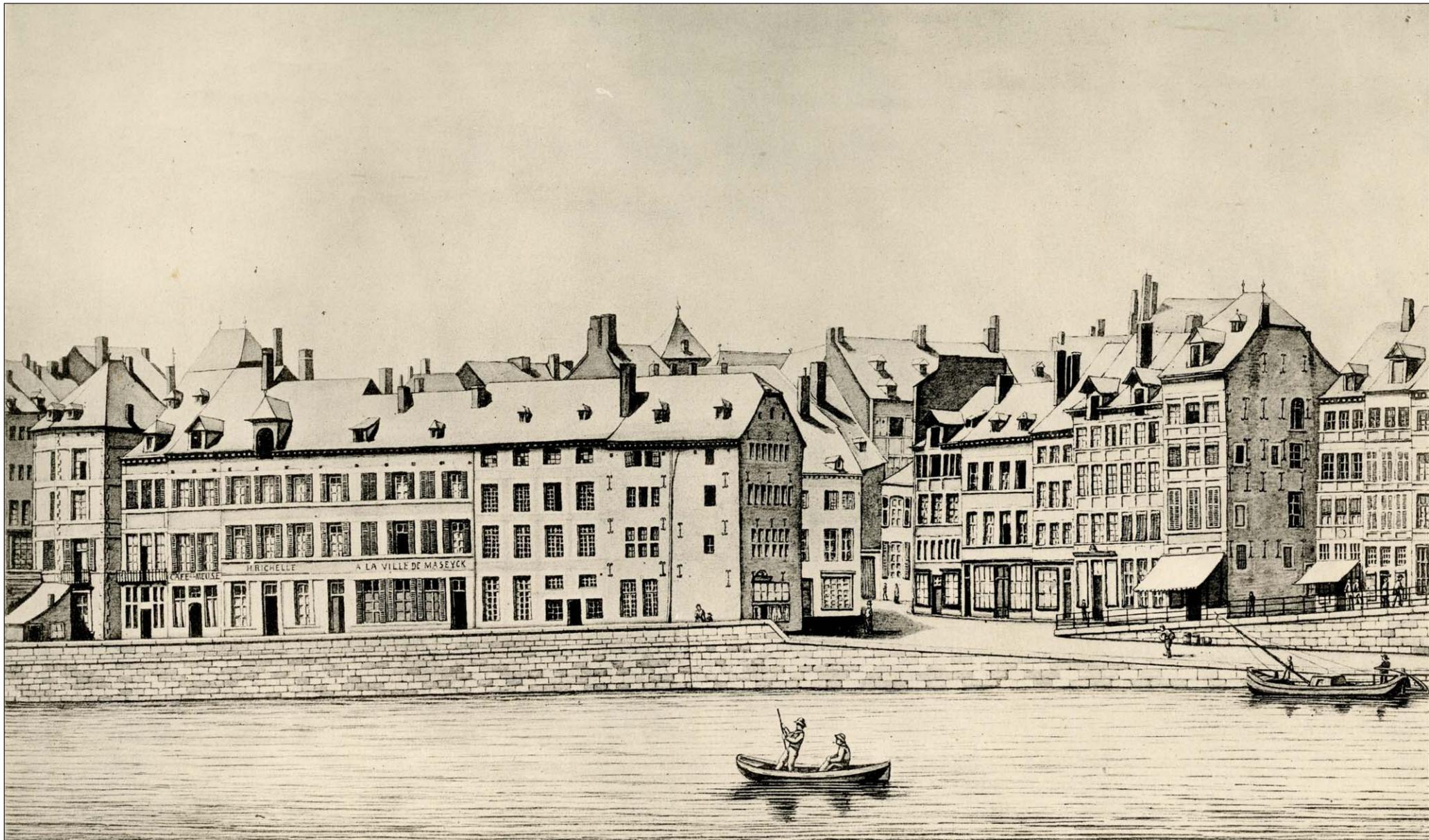
» Voici de quoy se targuent les vendeurs coustumièrement, disant que ce ne sont pas bourdes qui portent damage, ou qui soient de grand intérêt: si nous ne mentons, on ne tiendra rien de nostre marchandise. À quoy je responds que c'est une bourde pernicieuse, puis qu'elle trompe, faisant vendre pour bon ce qui n'est pas bon, ou pour sincère et entier ce qu'est vitieux, défectueux et sophistiqué, ou fait estimer les choses plus qu'elles ne valent...

» Combien de foyes monopolent-ils ensemble pour tenir le monde en subjection, achèptant toute la marchandise, afin de la vendre à leur mot et asservir le pauvre peuple?...

» Aucuns marchands (je ne scay certes combien on en pourra excepter) vendent le temps, baillant leur marchandises à crédit, mais autant plus chères, ce qu'est usure, mais ce temps qu'ils vendent aux autres leur sera bien cher compté en enfer.

» Beaucoup de marchands ne demandent que la stérilité de bled, de vin, et des victuailles, usent de tromperies, ruses, fraudes, pour escorcher les pauvres et attirer tout leur sang et substance. Les marchands sont aujourd'hui tant affinés et bien stylés en leurs ruses et sophistiqueries que les plus huppés et clairvoyans et mesme les théologiens et canonistes sont assés empêchés pour découvrir leurs fraudes et usures masquées. En somme les marchands, changeurs, usuriers, ont grande affinité entre eux et assez souvent se donnent l'estoëuf l'un l'autre.»

En présence d'un tableau semblable où rien ne manque, ni l'amour effréné du lucre, ni l'altération du poids, ni la falsification des denrées, ni le gain usuraire, ni les moyens frauduleux, ni même les monopoles et les accaparements, on demeure aussi «empêché que les théologiens et canonistes» de choisir entre les pratiques commerciales d'autrefois et celles d'aujourd'hui.



13. LA GOFFE EN 1864.

14. LA BATTE EN 1864

(*inédit*).

Tel nous voyons ici notre marché populaire du dimanche, tel il était au siècle dernier ; sauf le mur d'eau reconstruit, la Batte avait conservé intact, en 1864, son cachet d'ancienneté. Depuis lors, deux demeures bien caractéristiques ont disparu : la vieille maison Denis, la première à gauche et l'hôtel du Fer-à-Cheval, la dernière à droite. D'autres transformations complètes ou partielles ont été effectuées de nos jours ; ainsi la construction dédiée à Gutenberg remplace avantageusement une bâtisse sans cachet ni architecture,

M. J. Vuidar, auteur de ce dessin, reproduit une antiquité bien oubliée à présent, c'est-à-dire un des premiers loueurs de la Meuse. Ces remorqueurs opéraient la traction à l'aide d'un câble immergé dans le fleuve et qu'une poulie, mue par la vapeur, enroutait et déroulait simultanément au cours du voyage ; par conséquent ces bateaux ne pouvaient virer de bord, ils étaient donc munis de deux gouvernails, l'un pour la montée, l'autre pour la descente. Ce système primitif fut remplacé par le moteur à hélice.

Cette vue jointe à la précédente contient l'emplacement du **Château des Viviers** construit par Ogier. Reprenons la description topographique donnée par Jean d'Outremeuse :

« Ogier fondat un casteal à II boniers près de la tierche porte des Viviers, droicte en cette porte et la porte Hasselhie, assées près du palais l'évesque et le fist fort et grand, car il tenoit plus d'on bonier de grandèche et y fondat dedans une capelle en l'honneur de Sainte-Catherinne. Et quand le casteal fut destruit après cop, parochiale église demorat la dite capelle qui durat mult longtemps enchois que ly paroiche Sainte-Catherinne, qui maintenant est, fust réedifiée nouvelle, asseis près del vielhe, elle ruwe que ons dist Nuevis. Chis casteal donnat Ogier à l'évesque, si que dedont en avant demorat ly évesque en cheli casteal ; la grande porte de pont des Arches estoit une des tours dedit casteal. » (J. d'O., T. III, pp. 8 et 9.)

Comment comprendre deux bonniers, mesure de longueur, si ce n'est en imaginant un espace carré de cette contenance ? Nous aurions ainsi une distance de 137 mètres environ, à prendre au dehors de la porte des Viviers, située en Chérayoie. Cet intervalle nous conduit à la rue Neuvicé où nous plaçons la première partie du manoir.

Entre ce point et la Hasseline-Porte (en Féronstrée), il faut chercher un terrain de plus d'un bonnier, sans toucher aux rues du Pont et de Neuvicé. Vers la Goffe, impossible de s'étendre beaucoup à droite ni à gauche, attendu que d'un côté le palais de l'évêque (la halle actuelle), de l'autre le

fleuve beaucoup plus large qu'à présent restraingnaient la forteresse en une surface longue et étroite. En outre, un golfe naturel ou plutôt, croyons-nous, une prise d'eau faite à la Meuse, afin d'alimenter les fossés de la première enceinte fortifiée, baignait les murs de l'Évêque-Court. Le château devait par conséquent traverser ce canal sur des arcades et se développer plus loin, là où les remparts, obliquant vers notre rue Sur-le-Mont, laissaient un espace libre entre la ville et la Meuse. C'est donc sur le marché aux Fruits et au-delà que nous devons chercher le complément de notre bonnier.

En cet endroit précisément, le terrain est rempli de ruines gigantesques : des murs épais supportant des voûtes énormes, une série de nombreuses arcades, des assises colossales encore debout. Ces maçonneries furent souvent mises au jour par les travaux publics ; en 1864 notamment, lors de la construction de l'égout latéral, une tranchée d'un millier de mètres cubes les traversa, et même tout récemment, le 14 mai 1891, un déblai nécessité par la pose d'une conduite d'eau alimentaire vers Potiérue, les rencontra en face de la maison Havard.

En 1615, la forteresse montrait encore des restes imposants au-dessus du sol. Ph. de Hurgues décrit longuement certaines ruines très anciennes qu'il vit sur la Légia et, malgré quelques indéterminations topographiques excusables chez un étranger, il parle certainement de la branche du ruisseau qui passait à la Goffe, et l'église qu'il nomme, sous réserve, St-Julian n'est autre que Ste-Catherine. (V. p. 191 et suiv. de ses *Voyages*.) Enfin certains manuscrits nous ont conservé la date de la démolition complète : « l'an 1653 fut abattue la forteresse de devant la grande halle ».

Disons un mot de la seconde citadelle construite par Ogier à la porte Hasseline, du **Château St-Georges**. À l'endroit précis marqué par Jean d'Outremeuse, des restes de constructions grandioses se rencontrent de nouveau dans le sol. Ces ruines découvertes à côté d'une rue appelée Hors-Château prouvent encore une fois l'existence de ce palais fortifié.

Liège et ses châteaux-forts furent détruits par les Normands, nous dit le chroniqueur ; trois siècles avant lui, Sigebert de Gembloux relatait le même fait historique : *Normanni Leodium, Trajectum, Tungros, Coloniā Agrippinam, Bonnam cum adjacentibus castellis, comburunt*. (Chapeauville, T. I, p. 159.)

En récapitulant ce qui précède, on partage difficilement l'assurance avec laquelle certains auteurs nient l'existence de ces antiques forteresses : « tous ces manoirs croulent au souffle de la critique », disent-ils ; ou bien, contrariés par les découvertes archéologiques, ils admettent tout au plus l'existence de tours environnées de bastions, œuvres d'un temps postérieur au IX^e siècle. Des étrangers et des jeunes gens parlent

de la sorte parce qu'ils n'ont pas vu le caractère et la forme des ruines dans le terrain ouvert en 1864. Inutile d'insister sur le résultat de ces fouilles, on peut consulter ce sujet les publications de l'époque, entre autres les *Recherches sur les rues de la paroisse St-André*, par M. S. Bormans.

Constatons plutôt les procédés des novateurs. Précédemment afin de nier les chaussées d'Ogier, ils modifiaient les noms de lieux, maintenant ils veulent changer l'origine des antiquités retrouvées dans le quartier du Nord. L'un d'eux les représente comme des restes d'ouvrages détachés construits par Notger. Cette explication n'est nullement d'accord avec le texte de Gilles d'Orval, le seul qui décrive les remparts élevés à la fin du X^e siècle :

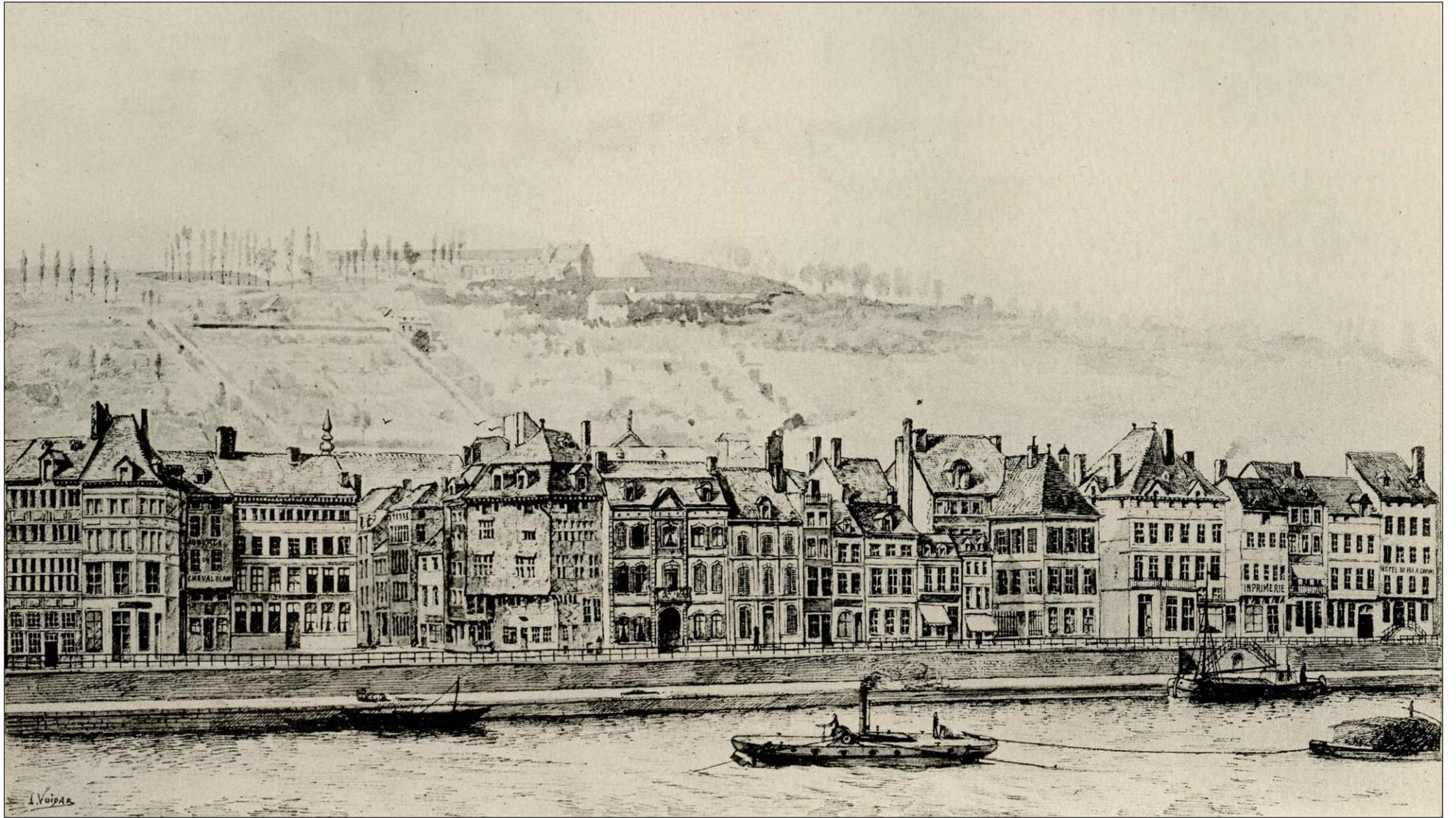
« *Et claustrum exterius ejusdem ecclesie sancti Martini, inciso colle publici montis, triplici vallo et muro, cum propugnaculis et turribus sublimibus, communivit, et eandem muri et turrium munitionem, circa ambitum civitatis, sua longitudine et latitudine, sicut adhuc hodie videtur, perduxit.* » (Chapeauville, T I, p. 203.)

Ce passage établit clairement que la citadelle de Notgeret ses ouvrages détachés (*propugnacula*) se trouvaient au Mont-St-Martin et non pas du côté de Hors-Château ou de la Goffe.

Le critique lui-même a sans doute prévu l'objection, car il ajoute : « Ces constructions remontent peut-être à une époque encore moins éloignée que le X^e siècle. » Cette réserve est prudente, mais elle prouve à l'évidence que l'on ne peut découvrir dans nos annales, rien de précis ni de sérieux à opposer aux manoirs renseignés par Jean d'Outremeuse.

Ce n'est pas le moment de reprendre la discussion relative aux premiers remparts de Liège dont nous sommes occupé ailleurs. (V. *Portes et Remparts*. — Avant-propos.) Il suffira, pour compléter cette notice, de signaler la concordance du texte de Gilles d'Orval, rapporté ci-dessus, avec celui d'Anselme : *urbem muris dilatavit*. (Chapeauville, T I, p. 200.) Notger agrandit la cité en étendant l'enceinte fortifiée au-delà de St-Martin. Par ce nouveau tracé des murs, la porte St-Pierre fut renfermée dans la place ; elle ne peut donc être l'œuvre de ce prince-évêque, elle existait avant lui et faisait partie d'une ligne de défense primitive : nouvelle preuve à l'appui des remparts élevés par St Hubert.

Nous bornerons là nos controverses, non pas que la matière soit épuisée, mais plutôt parce que l'espace nous manque ; un volume convient mieux que des notices à ces longues et arides dissertations. Tout au moins, fallait-il, dans ces pages écrites souvent d'après les données de la chronique, examiner quelques-unes des questions les plus discutées par les historiens liégeois de la nouvelle école, afin d'expliquer et de justifier notre confiance en Jean d'Outremeuse.



14. LA BATTE EN 1864.

15. LE BIEZ DE GRAVIOULE EN 1852.

De même que du côté de Bèche, en amont, on avait régularisé le terrain à enclorre dans les fortifications, ici, en aval, on avait séparé le Dos-Fanchon de la terre ferme ; la coupure devint le biez de Gravioule et forma le fossé des remparts.

Primitivement, le courant était faible dans ce canal, même nul à certains moments ; en temps ordinaire, la Meuse plus haute que l'Ourthe s'écoulait dans le Barbou, mais parfois, en cas contraire, la rivière rejetait ses eaux dans le fleuve. Il résultait de là que le biez, faisant fonction de moteur hydraulique, fournissait une force médiocre. À la suite de la grande dérivation, le barrage établi à Coronmeuse releva le niveau du bassin intérieur et ainsi le déversoir de Gravioule acquit une puissance considérable. Plus tard, l'État racheta à haut prix une valeur que lui-même avait créée quelques années auparavant.

Notre planche représente l'ancien domaine des Curtius ou de Corte dont nous avons parlé précédemment. (V. *Portes et Remparts*, p. 21.) La rue Gravioule traversait la propriété et aboutissait au biez sous un *arvô* ; ensuite un pont de bois et un chemin la mettaient en communication avec le passage d'eau du Barbou.

Avant 1850, la famille Burdo possédait l'immeuble entier. Quelques années plus tard, quand le morcellement s'opéra, la partie joignant la Meuse fut acquise par MM. Falisse et Trappmann ; elle devint alors le siège de la fabrique célèbre qui porta si loin le renom de l'armurerie liégeoise. Dans ce lot était compris le ballot Ste-Barbe occupant l'angle formé par le fleuve et son déversoir, ce même ouvrage de défense que nous avons représenté, alors qu'il avait été converti en atelier par les nouveaux propriétaires. (V. *Portes et Remparts*, p. 21.) Maintenant, nous pouvons donner la reproduction complète de l'ensemble, grâce à M. Falisse qui en possède une vue prise en 1852.

Le dessinateur s'est placé à un point élevé, en sorte qu'il nous fait voir d'un coup d'œil toute la propriété de Curtius, à peu près comme ce seigneur lui-même, monté sur la haute tour de sa maison princière, contemplait jadis son établissement industriel, ses moulins, ses ateliers, sa pêcherie, ses jardins productifs et ses bosquets d'agrément.

Actuellement, le quai se prolonge sans interruption du pont des Arches au Dos-Fanchon et la rue Curtius remplace le biez disparu.

La navigation sur la Meuse est intimement liée à notre sujet, nous en dirons donc un mot.

D'une importance capitale dans un temps où le fleuve constituait la voie ordinaire du trafic, le transport par eau conserve de nos jours une valeur considérable ; malgré les routes et les chemins de fer, nos rivages transformés en débarcadères continus ne restent jamais innocupés. Il y a quelque trente ans, cette activité commerciale, concentrée sur trois points, Chéray, la Goffe et Hongrée, se montrait encore dans son ensemble, mais elle ne pouvait déjà plus être comparée à celle du XVII^e siècle, si l'on en croit Ph. de Hurgès : « Outre qu'il y avait un nombre

infini de barques et navires en tous les endroits de la Meuse, nous en remarquasmes plus de cent abondantes sur la brume et arrivantes en un même temps. »

Les anciennes vues de la ville confirment en tous points la relation du voyageur ; elles représentent des flottes de bateaux marchands, jusqu'à des trois-mâts, toutes voiles dehors. Admettons que ce détail soit quelque peu exagéré, mais ne le considérons pas comme tout à fait fantaisiste ; il fut un temps où la Meuse, plus profonde qu'aujourd'hui dans nos contrées, portait de puissantes embarcations.

Ainsi, nous lisons qu'en 709 St Hubert, ramenant à Liège le corps de St Lambert, passa à Hermalle-sous-Argenteau devant une nef submergée et que 132 hommes avaient perdu la vie dans le naufrage.

Si la légende paraît suspecte, voici un fait historique : 400 Hutois, en 1203, voulant obtenir leur grâce de Hugues de Pierrepont, viennent à Liège dans un seul bateau. Un tel nombre d'hommes exige certainement un petit navire.

Ph. de Hurgès ne laisse aucun doute sur la question ; il vit, en 1615, un vaisseau stationnant vis-à-vis de la Batte « tel que les médiocres qui vont et voguent sur la mer, mais qui ne montent que bien rarement jusqu'à Liège, craignant de s'engager avant. Toute fois l'on en voit venir à la faveur d'un grand vent et de la creute extraordinaire de ce fleuve, qui survient tous les hivers, tantost moindre, tantost plus grande ; et comme il croist subitement, aussi est-il bientôt escoulé et s'abaisse, d'où il arrive que ces grands vaisseaux demeurent à sec, reposants sur le fond et sus le gravier, tant que survienne un autre grand desbordement de la Meuse et un grand vent, avec lesquels ils font voile et deslogent après y avoir arrêté malgré eux, deux ou trois mois et davantage. Ils se tiennent ancrez toujours au milieu et au plus profond de la rivière, comme font les navires de guerre devant Anvers et n'y peut-on avoir autre accès que par des barquerottes et des esquifs. »

La navigation de plaisance exista très anciennement sur le fleuve ; Pépin, nous l'avons vu, emmena Alpaïde à Jupille dans une nef. Nos princes-évêques possédèrent également des bateaux de luxe ou de voyage ; leurs excursions se faisaient parfois avec un certain appareil, c'est ainsi que le 16 août 1752, à 5 heures du matin, S. E. Jean-Théodore de Bavière partit d'ici pour se rendre à Maseyck avec toute sa cour. Ils estoient sur deux barques et ils avoient avec eux un gros bateau où on faisoit la cuisine et qui étoit chargé de six pièces de canons, desquels on fit plusieurs descharges tant au sortir de la ville qu'aux santés réitérées qu'ils burent après le repas qu'ils firent sur la Meuse, près de Maestricht et à leur arrivée à Maseyck vers les six heures du soir. »

Les grands personnages passant par Liège utilisaient aussi la voie fluviale. Pierre-le-Grand, entre autres, arriva dans notre ville, venant de Paris par Namur. Il logea une nuit dans son bateau, entre Flône et Engis et descendit le lendemain, escorté de plusieurs embarcations « remplies de trompettes, timbales, haut-bois, cors de chasse et autres instruments de joie ».

Les particuliers voyageaient sur les barques nommées *bizawes* en raison de leur marche rapide pour l'époque. Les plus riches prenaient le *roufê* de l'avant, les autres la seconde cabine, à l'arrière ; les pauvres occupaient le centre du bateau, exposés aux intempéries de l'air. Ph. de Hurgès avec sa verve ordinaire fait une description piquante de la société qu'il y rencontra, en allant de Liège à Maestricht :

« Nous y trouvâmes fort belle compagnie et y avoit-il plusieurs chanoines tant de Liège que de Maestrect, des capitaines, des demoiselles liégeoises, des moines, des religieuses, des conseillers, des ministres, des marchands, des catholiques, des huguenots et des... (prostituéés) ; et, sur

toutes, il n'y a jamais faute de gens de ceste dernière sorte, voire et est vray qu'il y a de ces... (femmes) qui ne gagnent leur vie autrement que faisant ce voyage et prenant la fortune qu'elles y rencontrent, ce qu'elles continuent tant que la jeunesse et la beauté leur durent... »

» En telle assemblée nous partîmes de Liège le lundi 31 du mois d'août (1615) passants joyeusement le temps ; les uns jouants de quelque instrument de musique, les autres chantans en accord avec eux, les autres entretenant les dames et leur contant des sornettes, les autres lisants leurs heures, les autres récitant leur chapelet, les autres discourants de matières d'estat et de droict, les autres disputants librement du fait de la religion avec qui les vouloit escouter, les autres de leur trafic, les autres emprenants la querelle du Pape et de ceux qui le suivent, les autres soutenant le party contraire, et finalement les autres parlants du mestier qui conserve nostre individu jusques la consommation du siècle. »

Outre les bateaux marchands, les neufs et les barques accélérées, nos ancêtres virent assez souvent des flottilles armées en guerre, surtout lorsque la principauté devenue faible vis-à-vis de ses voisins agrandis, dut se résoudre à une neutralité, par malheur trop souvent violée. Nos chroniqueurs relatent ces transports de troupes étrangères descendant la Meuse, à l'occasion desquels nos magistrats vigilants échelonnaient la bourgeoisie en armes, le long des rives, crainte d'une attaque déloyale. Nous citons au hasard les deux faits suivants :

« Le 28 juillet 1601, passèrent par eau 50 compagnies de soldats sans la cavalerie, qui estoient au service du duc de Bourgogne, archiduc de Brabant. »

« Le 13 avril 1748, l'artillerie du duc de Saxe passa par bateau se rendant au siège de Maestricht. »

Enfin il semble que les Liégeois du siècle dernier eurent sous les yeux un faible essai de marine cuirassée : « le 5 mars 1758, on vit descendre sur la Meuse plusieurs pontons de cuivre qui avoient devancé l'armée française. »

De cet aperçu touchant la navigation on peut conclure que dans les siècles passés comme dans celui où nous vivons, notre beau fleuve amenait le commerce et la richesse dans la cité ; il y apportait aussi le mouvement et la vie ; ainsi se comprend le lyrisme de Gilles d'Orval quand il parle de l'œuvre de Notger. Ce prince, dit-il, fit passer la Meuse à la Sauvenière : *ut fluminis impetus lætificet civitatem Dei*.

Sur la rive gauche, en face du Dos-Fanchon, la localité de St-Léonard terminait jadis le territoire liégeois ; le **Pont à l'Crèyr**, jusqu'au milieu du siècle dernier, en marqua la limite. Cette dénomination n'a pas encore été expliquée convenablement ; en effet, on ne peut admettre l'opinion qui la considère comme un dérivé de *crôye*, craie ; cette racine donnerait nécessairement *crôyre*. Le mot wallon *crahê* se rapproche davantage de notre vocabulaire, il peut former *crahire* ou *crayre* et, par corruption de l'orthographe, *crèyr*. Ainsi, la localité tirerait son nom d'un dépôt de cendres ou de scories.

Ce pont est représenté par deux petites voûtes surhaussées dans un plan qui nous a fourni autrefois une vue intéressante. (V. *Portes et Remparts*, p. 7.) Ces arcades modestes marquent l'endroit où la plupart de nos princes-évêques furent reçus en grande pompe lors de leur joyeuse entrée ; mais combien de ces fêtes populaires n'ont inauguré qu'une ère de troubles et de déchirements !



15. LE BIEZ DE GRAVIOULE EN 1852.

II. — L'OURTHE

À la limite de notre territoire, l'Ourthe arrive aux Grosses-Battes, là, elle se bifurque, d'où le nom de **Fourchu-Fossé**. La partie se dirigeant vers les Venues et Froidmont a conservé son ancien itinéraire, tandis que l'autre, aboutissant à Fétinne, suit un cours relativement nouveau. Dans les temps reculés, dit la tradition, ce deuxième embranchement se déversait dans la Meuse au Rivage-en-Pot ; plus tard, il fut supprimé et maintenu par un barrage établi aux Grosses-Battes. On rejeta ces eaux dans le premier débouché où des usines étaient établies ; seulement, les ingénieurs de l'époque n'avaient pas prévu qu'une voie unique, obstruée déjà par des digues et rétrécis par les constructions industrielles, ne suffirait pas au passage d'une rivière fougueuse en temps de grandes crues ou de débâcles. Il arriva en effet que l'Ourthe rompit le barrage des Grosses-Battes et reprit son double parcours, à la différence toutefois que la branche reformée, au lieu de se diriger directement vers la Meuse, se répandit dans la campagne et en suivit les bas fonds jusqu'à Fétinne. Ainsi le nom ancien de Fourchu-Fossé se retrouva d'accord avec la topographie.

L'an 1807, l'ingénieur Dechamps, dans un rapport annexé à un plan de la localité, rapportait cette tradition : « on dit que dans un temps déjà assez reculé, la rivière d'Ourthe dont le cours suit le pied du vallon fertile dans lequel la Meuse et l'Ourthe se réunissent depuis Chênée jusques à Liège, rompit sa rive gauche au lieu-dit aujourd'hui les Grosses-Battes et se répandit dans le vallon pour se jeter dans la Meuse au droit du faubourg de Liège, dit de Fragnée. »

Serait-ce à ce même fait que se rapporterait un souvenir local, ci-après lequel la rupture du barrage fut provoquée par un sillon : *po 'n rôye d'èrère?* Un cultivateur labourant son champ aurait poussé le soc de sa charrue trop avant dans le bâtardeau ; le soir, la terre devint humide, mais notre homme n'y attacha aucune importance. Pendant la nuit, la déchirure s'opéra ; la digue minée par les eaux avait cédé et le désastre était irréparable.

Ce déversoir a conservé son itinéraire reconquis au XV^e siècle, sauf la partie allant de Fétinne à la Meuse qui a été dirigée vers Amercœur par les grands travaux exécutés en 1854.

16. LE MOULIN DES AGUESSES EN 1845.

Le Fourchu-Fossé alimente le biez du moulin des Aguesses. L'établissement industriel n'avait pas, en 1845, la même importance que maintenant ; comme au XVI^e siècle, date de sa création, il présentait le caractère d'une construction rurale. Depuis quelque quinze ans, cet état a été modifié ; l'Ourthe canalisée et le supplément de force procuré par l'exhaussement du barrage permirent de substituer la turbine aux anciennes roues motrices. D'après la planche ci-contre, on peut apprécier la transformation : l'importante minoterie d'aujourd'hui remplace les anciens bâtiments ; seules, les dépendances figurées au premier plan, à gauche, ont été conservées. Le sentier, à droite, se dirige vers Kinkempois ; l'inondation de 1880 l'ayant rendu impraticable, il fallut le reporter sur l'île au moyen d'une passerelle établie sur le biez.

Le bois de **Kinkempois** qui fait suite à notre paysage et que nous avons entrevu précédemment (v. la pl. 1, ci-dessus) a conservé parmi nous sa vogue séculaire comme promenade d'été.

Avant le XIII^e siècle, **Glain** jouissait de la même faveur auprès de nos ancêtres ; la bourgeoisie y allait respirer l'air pur de la campagne, sous le feuillage d'une haute futaie, reste de l'ancienne forêt d'Ardenne. L'histoire nous dit les regrets qu'éprouvèrent les anciens Liégeois quand ils virent tomber les chênes séculaires. C'était après 1204, alors que les remparts inachevés de Hocheporte laissaient la ville ouverte aux invasions brabançonnes ; le peuple sacrifia ses dernières ressources à la défense de la patrie, il vendit entre autres les arbres de Glain et en appliqua le produit à la construction de nouveaux ouvrages défensifs. « Et pour chu faire furent vendus li bois c'on appelloit li bois de Glain, qui estoit li plus beais forest d'arbres grosses et hais qui fust en cent lieuwes tout entour, et anchois que Tongre-la-grande fut faite, estoit chi bois ; assez près séoit de Liège et en estoit la cité bien parée et enforchie. » (Jean d'Outremeuse, T. IV, p. 578.)

St-Gilles et **Cointe**, jadis beaucoup plus boisés qu'à présent, héritèrent de la vogue dont avait joui la Forêt de Glain. Kinkempois aussi, faisant suite à la Boverie, devint bientôt l'une

des promenades favorites de la bourgeoisie liégeoise ; ses cotéaux d'où l'on domine la Meuse, ses sentiers ombragés aboutissant à Tilff et Esneux, plaisaient aux amateurs d'excursions lointaines.

Si les trouvères du XII^e siècle ont chanté la forêt de Glain, leurs œuvres ne sont pas parvenues jusqu'à nous. L'absence de ces *pasquêtes* est regrettable, au point de vue d'un rapprochement à faire entre les plaisirs du vieux temps et ceux d'aujourd'hui. Cointe et Kinkempois ont inspiré les poètes de la renaissance littéraire inaugurée par le prince Velbruck ; nos aïeux et aïeules ont dit et répété ces vers dont la vogue fut grande à leur époque :

Ô Cointe fortuné séjour !
Réduit agréable et tranquille
Où si souvent j'ai vu l'amour
Rechercher un secret asile,
Salue enfin ton plus beau jour !

.....

(COMHAIRE. — *Loisirs champêtres*)

D'un poète des champs qui vit en solitaire,
Ton épître charmante a ranimé la voix :
Puisqu'enfin tu le veux, je vais te satisfaire,
En peignant les beautés qu'étale Quinquempois.

.....

(COMHAIRE. — *Idyles*)

Du ton sublime de Pindare,
Réveillant d'Iton les échos indiscrets,
Fontanes a chanté la forêt de Navarre.

.....

Il a chanté l'amour des Rois,
Je ne puis célébrer que l'amour des bergères ;
C'est ainsi que couché sur ses molles fougères,
Mes faciles pipaux vont chanter Quinquempois.

.....

(HENKART. — *Le bois de Quinquempois*)

Qu'ils sont oubliés maintenant ces anciens poètes de fin de siècle !... Il n'était pas hors de propos de rappeler leur souvenir dans le *Vieux-Liège*.



16. LE MOULIN DES AGUESSES EN 1845.

17. LA BOVERIE EN 1850

Vue prise du côté d'amont (inédit).

Le mot « Boverie » n'a pas besoin d'explication, il rappelle assez clairement les gras pâturages et les troupeaux qui les ont fréquentés depuis le temps d'Ogier, le fondateur de la première métairie.

« ... Après ont autres gens maisonait à dechà de Weis li I après l'autre, devant le dos d'on preit qui estoit entre dois aighez, qui duroit mult lonc, I vilhète petite que ilh mommont Londos; et sour cheli Ion dos de preis, qui seoit entre Urte et Mouse, fondat puis Ogier li Danois I tour mult plaisant, et at ausi fait pluseurs maisons; si l'appellat sa boverie, et y alat habiteir par espécial en esteit, quand il estoit à Liège; et le norn-ons la Boverie et y ait maintenant bonne vilhete. » (Jean d'Outremeuse, T. IV, p. 25.)

Ils sont devant nous ces îlots et ces prés chers au paladin et, malgré les transformations opérées depuis dix siècles, le paysage a conservé sa belle végétation et ses eaux limpides. En parlant ainsi, nous nous reportons à l'an 1850, avant les grands travaux publics accomplis depuis lors. Le cours principal de l'Ourthe venant des Venues se partage sous nos yeux en trois parties : celle de gauche se jette dans la Meuse auprès de la maison Smits; celle du milieu se dirige vers les moulins de Bèche et de Saulcy. (V. les pl. 5 et 9, ci-dessus.) Nous rencontrerons tout à l'heure la troisième qui contourne l'île Franck, à droite, en dehors de notre cadre. L'usine Marcellis occupe le terrain compris entre les deux premiers cours d'eau; l'allée d'arbres, à notre gauche, borde l'ancien quai de la Boverie. De ce dernier point, on se rendait en ville par le petit pont figuré sous les tours St-Paul et du Séminaire, ensuite on se dirigeait à droite jusqu'à l'autre bras de rivière et l'on continuait vers le quai de l'Université, représenté immédiatement sous la Citadelle.

Si nous voulons nous rendre compte de l'état actuel, reprenons notre point de vue en face du n° 4, quai de la Boverie; nous aurons, au premier plan, le terre-plain triangulaire limité par la dérivation vers Longdoz; devant nous, la rue des Fories et le quai de l'Industrie, au lieu des deux bras de l'Ourthe; les îles Marcellis et Franck occupées par des bâtisses; enfin, comme seuls témoins du passé, l'ancienne rive, à gauche, et les vieux arbres, qui plantés jadis au bord de l'eau, s'en trouvent séparés actuellement par une place publique.

La navigation sur l'Ourthe empruntait la voie de gauche, elle gagnait la Meuse en passant sous le petit pont de bois; précédemment, cet ouvrage était composé d'arches en pierre qui furent démolies vers 1840, afin de donner passage au premier bateau à vapeur sorti des chantiers de Grivegnée. La seconde construction disparut elle-même vers l'an 1865, devenue inutile par suite du comblement du cours d'eau.

On connaît les *pontons d'l'êwe d'Oûte*, vulgairement nommés les *bêchètes* à cause de leur avant allongé et recourbé en pointe; ils ne sont pas tous disparus, bien que, depuis la création du canal, on n'en construise plus de nouveaux et le temps est proche où la forme singulière de ces embarcations, vue dans un paysage, sera considérée comme une fantaisie de l'artiste. Ces bateaux hauts de bord, jaugeant une vingtaine de tonnes, ont été représentés auprès de la maison Smits, leur lieu de réunion avant le retour au pays d'origine. (V. la pl. 5, ci-dessus.)

Ils remontaient vides ou fort peu chargés, deux ou trois à la suite l'un de l'autre; parvenue auprès de la grève figurée à notre premier plan, la remorque passait sur le bord opposé et conduisait la flottille dans le chenal situé derrière le restaurant Descamps, aujourd'hui la propriété Morren. Arrivés en-dessous des déversoirs ménagés dans les barrages, les bateliers s'aidant d'une poulie et d'un câble fixé à un poteau sur la rive, halaient le *ponton* au-dessus de la cascade.

À la descente, il fallait franchir des chutes d'eau de plus d'un mètre. Jamais promeneur ne passa auprès de ces venues sans observer la manœuvre des pilotes ardennais. Voici le bateau en vue, monté par deux hommes, l'un à l'avant, muni d'une perche ferrée, l'autre au gouvernail; le chargement a été placé exactement au centre de l'embarcation, sans cette précaution le naufrage serait probable; si quelques touristes ont pris place à bord, ce qui arrivait fréquemment, ils doivent se retirer à l'arrière. Entraîné vers le pertuis, le pilote assure son itinéraire d'un vigoureux coup de barre qui fait craquer la carcasse du ponton; celui-ci alors, semblable à un cheval qui se cabre, se relève de l'avant et comme ébranlé dans sa masse, par un jeu de bascule, se précipite dans le gouffre. À ce moment, la pointe recourbée remplit son office, elle relève le bateau qui, autrement, coulait à fond. Alors aussi, le guide monté sur l'avant joue son rôle; à l'aide de son *ferré* il assure la direction, car la course est tellement rapide que le gouvernail ne suffit plus.

Cette manœuvre réellement périlleuse n'était qu'un jeu pour les bateliers de l'Ourthe. Ces hommes hardis avaient toutefois conscience de leur valeur comme nautoniers, aussi tenaient-ils en médiocre estime leurs confrères navigant sur les eaux tranquilles, les *keûtès êwes*, comme ils disaient. Aux endroits dangereux, vis-à-vis des promeneurs témoins de leur habileté, ils se campaient sur leurs esquifs, fiers comme les vainqueurs des grands jeux; jamais conducteur de quadriges ne passa devant la foule plus orgueilleux qu'un batelier ardennais franchissant une venne, en présence d'un groupe de curieux. « Bravo! bravo! » criaient-ils; ils daignaient porter la main à leurs grands chapeaux de feutre, en guise de remerciements; quant à se découvrir, jamais.

Comme la Meuse, l'Ourthe posséda son service accéléré, celui de Liège à Chaudfontaine. Tous les Liégeois connaissent ce voyage décrit dans le célèbre opéra wallon; bien que les auteurs y représentent des scènes exclusivement populaires, il ne faut pas en conclure que les seigneurs n'usaient pas de la barque comme moyen de locomotion: les chanoines tréfonciers, les magistrats, les nobles et les grands bourgeois l'utilisaient également dans leurs visites à notre station thermale.

D'illustres étrangers daignèrent aussi monter sur la modeste *bizawe*, entre autres « le 12 juillet 1783 le comte d'Artois, frère du roi de France, arrive par eau de Chaudfontaine à Liège. Le bateau de S. A. R. étoit suivi de deux autres, l'un desquels étoit rempli de musiciens. La Meuse étoit couverte de nacelles et le rivage d'un peuple innombrable. »

Ce voyage resta célèbre jusqu'en notre siècle. D. Malherbe, non pas le poète français — le lecteur s'en apercevra bientôt —, mais le Liégeois auteur des *Délices de Chaudfontaine*, le rappelait en 1801 :

« Qui ne se souvient du voyage
Que le fameux Comte d'Artois
Dans ce bateau fit une fois
Sans apprêt et sans étalage? »

Nous empruntons au même versificateur quelques passages descriptifs d'une excursion à Chaudfontaine par la barque; citons d'abord l'apologie de cette promenade :

« N'en déplaise à la Rhétorique
Comme à sa sœur la Poétique,
Qui blâment comme autant d'abus
Les brillants, les pompeux débus,
Je la dis d'abord magnifique,
J'ose même la dire unique. »

L'auteur décrit en passant les beautés du paysage; un vignoble par exemple lui inspire cette boutade :

« Je ne suis pas de la Gascogne,
Et je sais bien ce que je dis;
Tel coteau de notre pays
Vaut tel coteau de la Bourgogne. »

Entré dans la voie des comparaisons, il ne s'arrête plus; pour lui, Froidmont ressemble à l'île de Calypso :

« À cette vue on se rappelle
La peinture toujours nouvelle
Des bords fleuris, du beau séjour
Où Calypso tenoit sa cour. »

Les péripéties du voyage sont décrites dans le même goût; ainsi la descente d'une « cascabelle » une de ces venues dont nous avons parlé :

« L'eau tombe et bruit, la barque vole,
Les femmes poussent de grands cris,
Et des hommes le plaisant ris
Les enhardit et les console. »

Enfin la *bizawe* sort sans accident de ces eaux agitées et entre dans la Meuse. On s'aperçoit aisément, dit le narrateur, que l'on approche d'une grande ville :

« Car à peine se trouve-t-on
Sur cette superbe rivière,
Que non, sans admiration,
L'on découvre un grand pont de pierre,
Qu'on nomme Pont de la Victoire
Et qui, par sa solidité,
Est digne de l'antiquité
Et d'une immortelle mémoire. »

En effet, la barque virait de bord à la Tour-en-Bèche, en vue du pont des Arches, et comme un vulgaire *ponton*, allait se ranger contre la rive de Beaurepar. (V. les pl. 4, ci-dessus, et 8 du *Vieux-Liège*.)

On est donc arrivé au terme du voyage, mais l'inspiration ne s'éteint pas chez notre poète, il s'écrie en mettant pied à terre :

« On peut décider l'instant
Si j'ai pu nommer magnifique,
Et même nommer unique
Ma promenade en débutant. »

Acceptons les prémisses et les conclusions de Malherbe au nom du patriotisme, ce sentiment généreux et très logique en soi, qui fait que tout bon citoyen considère le sol natal comme le séjour le plus beau du monde.



17. LA BOVERIE EN 1850.

18. LA BOVERIE EN 1862

Vue prise du côté d'aval (inédit).

Plus qu'aucune autre partie des environs de Liège, la Boverie mérite d'être représentée sous tous ses aspects ; chaque point de vue nouveau rappellera aux vieux Liégeois d'agréables souvenirs d'enfance, alors que sans peines et sans soucis, ils couraient joyeux à leur promenade favorite.

Cette fois nous sommes placés en aval, auprès du pont de Longdoz, dans le rond point du balloir de Bèche décrit antérieurement. (V. la pl. 7, ci-dessus.) De là, nous dirigeons nos regards vers l'amont jusqu'au point qui formait le premier plan de la vue précédente. Nous revoyons ainsi ce dernier paysage en sens inverse, à la différence cependant que nous avons maintenant devant nous le troisième bras de l'Ourthe, ci-devant invisible. Ce cours d'eau passe entre les îles Franck, à droite, et Wérihet, à gauche. Plus loin, les terrains Marcellis et enfin le quai de la Boverie complètent la perspective. Autrefois, en suivant l'allée d'arbres placée au centre du dessin, le promeneur obliquant à droite jusqu'au pont de bois et reprenant le second quai figuré au loin, arrivait aux prés Mativa.

À ce nom de **prés Mativa**, quels souvenirs lointains entrevoient, comme dans un songe, les Liégeois, enfants au milieu de ce siècle, cinquantenaires aujourd'hui ? Une prairie verdoyante, une petite chapelle au milieu de haies épaisses, une riche végétation, des eaux étincelantes, l'église de Fétinne dans le lointain, les coteaux boisés de Cointe et de Kinkempois à l'horizon. Cédons plutôt la parole à nos poètes :

« Mais déjà l'horizon s'étend,
Tout semble respirer le calme et le silence
Un nouveau site nous attend.
Quelle est cette prairie immense
Qui se découvre à nos regards
Et dont la beauté nous appelle ?
Je vois dans le lointain quelques troupeaux épars
Qui vont paissant l'herbe nouvelle :

.....
Mais je ne puis quitter ces lieux
Sans contempler, l'âme attendrie,
Ce groupe heureux d'enfants au printemps de leurs jours,
Sous les yeux maternels s'essayant à la vie
Et par le bonheur même en commencer le cours. »

.....
(ROUVEROY. — *Promenade à la Boverie*)

Malherbe, toujours bon patriote, met le site au-dessus de toutes les merveilles connues :

« Que ces bords méritent bien mieux
Le doux nom de Champs-Élysées
Que les symétriques allées
Qui de Paris charment les yeux.

.....
Sur une table au bord de l'eau,
L'on ne peut voir sans appétit,
Quelque tanche ou quelque barbeau,
Ou quelque poisson bien frit,
Et l'on ne sauroit voir sans rire,
Une soupe au lait sur l'herbette
Qu'un Lubin avec une Annette
Mangent avec un doux sourire. »

Notre poète dépeint de la sorte les restaurants populaires, la **Folle-Pensée**, la **Ferme**, le **Cabaret Desaiwe** et autres guin-

guettes où, moyennant quelques sous, on se procurait un plat de poisson, un verre de bière brune et parfois, à la nuit tombante, une sauterie en plein air.

La bonne bourgeoisie trouvait aux prés Mativa un établissement de premier ordre dans la **Maison Descamps**, aujourd'hui la propriété Morren. Le jardin, toutefois, a été considérablement diminué par la dérivation ; il aboutissait jadis au chemin de la Boverie, duquel le séparait une ligne de hauts peupliers. Derrière l'habitation, un rang de berceaux au bord de l'Ourthe, précisément vis-à-vis du moulin aux Écorces, offrait aux consommateurs une retraite agréable en même temps qu'une vue des plus champêtres ; le paysage dessiné par Jehotte est joint à la *Promenade à la Boverie* de Rouveroy. Cette estampe et les vers suivants qui s'y rapportent rappelleront à certains Liégeois quelques joyeux soupers de leur jeunesse :

« Dans les détours d'un bosquet solitaire,
Et loin des yeux du profane vulgaire,
Je vois tout préparé,
L'écrevisse rougir près du saumon doré ;
Le brochet menacer quelques truites légères,
L'anguille nous offrir ses anneaux redoublés.
Venez, amis, et que nos verres
Soient souvent remplis et sablés. »

.....
Ajoutons que le souper ordinaire, deux plats, coûtait un franc et le petit vin de Bourgogne fr. 1,50 la bouteille. Disons aussi, comme dernier détail, à l'adresse des amateurs d'antiquités, que jusqu'à son dernier jour, en 1852, cette maison employa exclusivement pour le service la vieille faïence et les verres *frésés*, d'ancienne fabrication liégeoise, devenus depuis lors des objets de grand luxe.



18. LA BOVERIE EN 1862.

19. LE PONT DE LONGDOZ EN 1862

(*inédit*).

Nous sommes arrivés au commencement de la vieille ville, du côté d'Outremeuse, c'est-à-dire aux anciennes fortifications de Bèche représentées antérieurement. (V. *Portes et Remparts* n° 17 et 18.) Cette fois, nous avons sous les yeux l'Ourthe dans son cours vers Amercœur ; nous continuons par conséquent à suivre la troisième branche de la rivière, la seule qui a été conservée lors des transformations modernes.

Le dessinateur nous place au rond-point du balloir de Bèche, il nous montre Longdoz à droite et Outremeuse à gauche. Le pont fut construit en 1837, en même temps que son voisin de la Boverie, quand on créa le nouveau quartier limitrophe de Grivegnée. Moins malheureux que le second, il ne s'effondra pas avant d'avoir servi, mais il n'eut pas non plus une bien longue durée. Les travaux de la dérivation lui portèrent un coup mortel ; en effet, les dragages exécutés dans l'ancien lit de la rivière mirent à nu les assises des piles, en sorte qu'il fallut consolider les fondations. Malgré ce renfort, les voûtes reposant sur des soutiens affaiblis pouvaient être emportées dans une débâcle ou une inondation ; c'est pourquoi on dut les démolir il y a une dizaine d'années, quoiqu'elles eussent moins d'un demi-siècle d'existence.

Ce pont, semblable en tous points à celui de la Boverie, de même coupe et composé des mêmes matériaux, la pierre grise de Namur, traversait également deux cours d'eau, l'Ourthe et le biez du moulin Bockai. La dérivation supprima ce dernier canal et la digue qui le maintenait jusqu'à la troisième pile de droite ; d'où la difformité que l'on remarque dans la construction : une voûte étriquée soutenue par un contrefort trop massif. Le quai du même côté date de 1854, celui de gauche est bordé par l'ancien rempart abaissé et converti en mur d'eau. Nous avons dit ailleurs comment s'écroula en 1865 ce dernier vestige des fortifications d'Outremeuse. (V. *Portes et Remparts*, p. 17.)

Précédemment, nous citons la **Porte des Resteaux** établie au bord de l'Ourthe. (V. *Portes et Remparts*, p. 20.) Un manque de précision dans notre texte a pu faire croire que nous dénommions ainsi la petite arcade joignant la porte d'Amercœur ; au contraire, la poterne dite des Resteaux, littéralement « des Râteaux », de la Herse en langage technique, était située devant la rue **Rouleau** ; elle se composait d'une simple voûte fermée par une clôture à claire-voie, et livrait

passage à une branche de la Rivelette. La rue susdite était appelée Rôle-Èwe, parce que la rivière, communiquant à angle droit avec le permis, y refoulait ses eaux en flots roulants. Le terme officiel est donc une mauvaise traduction de l'expression wallonne, disons plutôt qu'on a francisé celle-ci dans le même goût qu'on latinisait les vocables aux siècles passés, sans nul souci de l'étymologie.

L'enseigne de l'impasse joignante, au contraire, est correcte, **Sureau** en wallon *Sawou*, du nom des arbrisseaux qui limitaient l'ancienne ruelle. Quant au chemin vers Bressoux dit **Sous-l'Eau**, *Diso-l'Èwe*, il est ainsi appelé à cause de sa situation en arrière de l'Ourthe ; par conséquent, ces deux dernières voies publiques, dont les dénominations semblent, au premier abord, marquer une position contraire relativement à la rivière, n'ont en réalité aucun rapport entre elles.

Au cours de nos explications archéologiques, il a été maintes fois question des matériaux qui ont servi à élever nos murs d'eau, nos monuments, nos ponts et nos remparts. Un aperçu historique de la pierre de construction employée dans notre pays trouvera sa place dans ces pages consacrées aux antiquités liégeoises.

Les montagnes voisines de notre ville ne fournissent que le grès houiller, pierre sans valeur pour la sculpture et que l'on n'emploie plus à présent, si ce n'est dans des fondations. Nos premiers constructeurs en ont cependant tiré un certain parti en l'appliquant à des ornements en saillie ; la tour St-Jean, les églises St-Denis et St-Barthélemy nous offrent des restes remarquables de cette architecture primitive.

Ces moellons, d'autre part, se prêtaient parfaitement à la bâtisse ordinaire ; aussi, furent-ils d'une grande utilité à St Hubert quand celui-ci créa sa ville épiscopale et l'entoura de murs. Ogier, également, éleva ses forteresses à l'aide de matériaux tirés de Publémont. Notger, le bâtisseur de collégiales, agrandit les carrières ouvertes par ses prédécesseurs et, à la fin, les excavations des Bégards devinrent énormes ; en effet, tout Liège en était sorti ; l'évêque les remplit en y introduisant les eaux de la Meuse. De ces anciennes exploitations proviennent les déchirures que nous remarquons dans les flancs du Mont-St-Martin et les terrasses superposées dont l'office est de consolider un sol ébranlé dans sa base.

À l'époque où vivait Notger, la castine était d'une telle rareté que le prince en emporta les blocs qu'il retira des ruines de Chèvremont. Les constructeurs du manoir avaient pu se

procurer ces matériaux dans la localité de Chaudfontaine, où ils existent, quoique de qualité médiocre. L'évêque les ramena à Liège assez facilement par eau, en sorte que le fait rapporté par la chronique, quelque singulier qu'il paraisse, de nos jours, est cependant très admissible.

Jadis, la matière calcaire fut considérée, pour ainsi dire, comme une substance précieuse, appliquée aux monuments ; les contemporains de ces riches édifices les appellent avec admiration : palais, ponts, maisons « de marbre ». Certainement notre cité ne ressembla jamais, sous ce rapport, à Gênes ni à Venise ; il s'agit en réalité de la pierre grise de Namur assez facilement transportable par la Meuse et de beaucoup supérieure en qualité à tout ce qui était connu, de ce temps là, dans notre pays. Énard de la Mark et ses successeurs l'utilisèrent dans leurs grands travaux, boulevards, portes et bastions ; plus tard, on l'employa presque exclusivement en notre ville, jusqu'au milieu du siècle actuel.

Vers 1840, le petit granit ou pierre bleue fut découvert dans le territoire de Sprimont et acquit bientôt une grande vogue en Belgique comme à l'étranger ; il mérite pleinement cette faveur, grâce à sa beauté, à sa force et à son grain compact qui lui permet de supporter la sculpture la plus fine aussi bien que le relief le plus saillant. Dès lors, une transformation s'opéra dans notre architecture locale : la richesse publique et les bons maîtres aidant, aux anciennes maisons bourgeoises généralement lourdes et pauvres d'ornementation, succédèrent des bâtisses légères, élégantes et bien décorées.

La prospérité des exploitations de granit progresse chaque jour ; le banc est entamé de Sprimont à Ouffet, sur une étendue de deux lieues ; des milliers d'ouvriers vivent de cette industrie, des millions de francs enrichissent chaque année une population, naguère réduite aux seules ressources d'une maigre culture. Celui qui a ainsi transformé toute cette contrée est le comte F. de Berlaymont. Les Liégeois savent que ce seigneur joua un rôle assez important en 1830, pendant les premiers jours de la Révolution, il commanda la garde urbaine en notre ville ; mais son mérite comme industriel est généralement ignoré.

Cet homme d'une activité peu ordinaire et de plus un philanthrope, consacra sa fortune et ses connaissances scientifiques à relever l'agriculture dans le canton de Louveigné ; ensuite il s'appliqua à la recherche du petit granit qui, mieux que la pierre philosophale, devait donner de l'or ; il en avait reconnu le gisement et il n'eut point de repos avant de l'avoir mis au jour. C'est le Cockerill des bords de l'Amblève.



19. LE PONT DE LONGDOZ EN 1862.

20. LE PONT D'AMERCŒUR EN 1850

(*inédit*).

Ce pont, comme celui de Longdoz, dut être reconstruit par suite des travaux exécutés en 1854; le premier des deux, il paya son tribut au nouvel, aménagement de l'Ourthe, ouvrage qui supprima les embouchures de la rivière dans la Meuse, en amont de la ville, et ramena toutes ces eaux vers Amercœur. L'approfondissement de l'ancien lit, transformé de la sorte en dérivation, mit à nu les assises des piles et, dès ce moment, l'œuvre d'art fut condamnée à la destruction.

La démolition se fit en 1858; par le nouveau plan, les abords sur les deux rives furent modifiés: on enleva, d'un côté, le soubassement de l'ancienne porte, de l'autre, les maisons bâties au-dessus du mur d'eau et l'on établit sur leurs emplacements des rampes raccordées avec les quais. Autrefois, les passants se rendaient en ville, à gauche, par la rue Neuve, ou bien au faubourg, à droite, par la ruelle À-l'Eau, nommée aujourd'hui rue Valdor.

L'explication de notre planche est presque terminée; il ne reste qu'à indiquer la rue Sous-l'Eau, au-delà du pont, et à rappeler que le bras de l'Ourthe, qui suit maintenant la ligne droite jusqu'à la Fourchette, contournait autrefois le rempart vers la gauche et se jetait dans le Barbou en face des Écoliers.

L'étymologie du mot Amercœur, *Amécour*, nous est donnée par Jean d'Outremeuse: les premiers colons qui établirent leur résidence dans la localité virent leurs travaux détruits par les inondations, ce qui naturellement leur mit l'amertume au cœur. Cette explication peut être admise, car nous avons également, auprès du faubourg Vivegnis, «Crève-Cœur» dont le nom paraît tirer aussi son origine d'un évé-

nement calamiteux.

F. Henaux propose de lire à-mèye-coûr, au milieu de la cour, endroit où la justice de Jupille tenait ses séances. Notre idiome ne peut nous décider, cette fois, à choisir entre ces deux étymologies, le mot wallon *coûr* signifiant «cour» et «cœur». Nous ne nous arrêterons pas aux dénominations en langues étrangères; *Almarici Curtis*, *Amerina Curtis* et autres réminiscences latines ressemblent trop à des expressions arrangées; leur multiplicité, d'ailleurs, prouve leur fausseté.

«Ogier fonda un hameau au pied de Cornillon et le relia à la ville par un pont en bois» ajoute le chroniqueur. Croirait-on que l'on a révoqué en doute un travail d'aussi peu d'importance, comme étant une œuvre bien au-dessus de la puissance humaine, au IX^e siècle? En ce cas, les successeurs de St Hubert seraient retombés dans un état de barbarie complète; encore, les sauvages savent-ils abattre un arbre et le fixer dans le lit d'une rivière? Négligeons ces puérités de la critique moderne, considérons cette passerelle sur pilotis comme le premier pont d'Amercœur. Dans la suite, plusieurs constructions de l'espèce se succédèrent au même endroit, tantôt en pierre, tantôt en madriers. D'après les vues de la ville que nous possédons, l'édifice, au milieu du XVI^e siècle, se composait de maçonneries; cinquante ans plus tard, il se retrouvait en bois ainsi qu'aux temps primitifs, ce qui montre que nos ancêtres bâtissaient des ouvrages solides ou légers, selon leurs ressources du moment. Les arcades en plein cintre, représentées dans notre planche, dataient de l'an 1741; nous en avons publié les plans authentiques. (V. le *Vieux-Liége*, pl. 17.)

L'esquisse de la société sous l'ancien régime que nous ébauchons dans ces notices serait trop incomplète, si nous passions sous silence les **Grèves** et les agitations ouvrières aux siècles passés. L'Ourthe nous fournit l'occasion d'en dire un mot, elle concentrait la grande industrie sur ses bords et les travailleurs occupaient les localités environnantes. Ce territoire fut donc le théâtre de mouvements populaires, que nos historiens n'ont point relatés, parce qu'ils étaient peu de chose en comparaison des luttes politiques, bien autrement graves et émouvantes.

Voici à ce sujet un passage extrait d'une supplique des marchands de clous en 1763:

«Les ouvriers seront-ils tolérés de fabriquer les cloux à leur gré, à les travailler avec une illégalité capable de les avilir de dix à quinze pour cent du prix auquel se débitent ceux qui sont bien conditionnés; à vendre et à dissiper les fers que les marchands leur confient à travailler, à menacer d'un attrouplement général, dès que les uns ont de l'ouvrage et d'autres pas; à s'ameuter et convertir très souvent leurs menaces en exécution; à tenir généralement le commerce en suspens et les marchands en échec; à les rendre sujets à des actions d'intérêt pour les avoir mis hors d'état d'effectuer leurs livremens dans les termes convenus; à courir chez les ouvriers qui ne sont pas de leur parti; à les menacer hautement, les maltraiter, les empêcher de travailler; à piller les fers et les cloux qui se trouvent chez eux; à briser les portes, forcer les maisons, extorquer de l'argent par force, obliger malgré eux ceux qui sont tranquilles à grossir leur bande et à se joindre à eux. Tout ceci est arrivé plusieurs fois...»



20. LE PONT D'AMERCŒUR EN 1850.

21. LE PONT ST-NICOLAS EN 1850

(*inédit*).

Il nous faut maintenant retourner au cœur d'Outremeuse, en face de Bavière, où nous rencontrons la branche de l'Ourthe que nous avons vue précédemment sous la forme d'un biez, auprès des moulins de Bèche et de Saulcy. (V. la pl. 9, ci-dessus.) Ce cours d'eau parvenu devant l'hôpital se divisait en deux bras : l'un se trouve sous nos yeux, l'autre est hors de notre cadre, à droite. Par suite de cette bifurcation, le pont St-Nicolas se composait de trois arches, dont deux ici représentées ; quant à la troisième, elle occupait un recoin vis-à-vis du Café de la Cour ; cette dernière arcade et le canal qu'elle traversait correspondent à notre rue du Ponçay.

Le premier pont sur l'Ourthe, à cet emplacement, datait du temps d'Ogier et faisait partie de la chaussée allant de Richeron-Fontaine à Cornillon ; il fut reconstruit par Réginaud au XI^e siècle ; l'ancienne église St-Nicolas démolie en 1805 lui donna son nom. Le monument religieux occupait la place garnie d'arbres dont nous entrevoyons un coin, à gauche ; sa tour percée d'un *arvô* fermait autrefois la rue Chaussée-des-Prés.

L'hôpital n'offre rien de remarquable, si ce n'est la partie primitive, le bâtiment, en pierre de taille, surmonté de l'aigle allemand, qui fut la propriété d'Ernest de Bavière. Cette construction du XVI^e siècle doit disparaître bientôt comme s'en vont, un à un, les derniers restes de notre ancienne architecture civile. Cette fois, il s'agit d'une maison historique ; ne pourrait-on la conserver et l'affecter à quelque service public ?

Revenant à notre explication, citons, à gauche, la place St-Nicolas ou Grétry, car elle reçut successivement ces deux dénominations, et plus loin, une usine auprès de la caserne des Écoliers.

Rappelons encore aux vieux Liégeois deux souvenirs de leur jeunesse : l'auvent, sur la place Grétry, occupé par une marchande de crêpes, cette *Marèye às boukètes* si connue des enfants d'Outremeuse et, sur le pont même, le triste véhicule dénommé par le peuple *tchèire di Bavire*, dernier échantillon de la chaise à porteurs, circulant encore dans nos rues en 1850, non plus occupée comme autrefois par un grand seigneur ou quelque noble dame, mais par un pauvre malade que l'on conduisait à l'hôpital.

L'an 1875 marqua la transformation du quartier d'Outremeuse par la suppression des cours d'eau ; le pont St-Nicolas fut enterré dans la voie publique et les nouveaux boulevards remplacèrent les anciens canaux.

La **maison de miséricorde**, tel est le nom que porta primitivement notre hôpital de Bavière. Le don royal, fait par le prince Ernest, de sa belle propriété d'Outremeuse en faveur de l'œuvre, a relégué dans l'ombre l'initiative privée des philanthropes laïques auxquels revient l'idée première de cette institution charitable et qui durent lutter d'abord pour faire admettre leur projet ; bien plus, dans un ouvrage en cours de publication, on attribue tout l'honneur et tout le mérite de l'entreprise à l'évêque. Le document reproduit ci-après rendra justice à chacun et son autorité ne peut être contestée, car il est tiré d'une chronique contemporaine, composée par D. Gilles Gryte, religieux de St-Jacques à Liège. Ce manuscrit faisait partie de la célèbre bibliothèque du monastère ; vendu sous le n^o 17, p. 279 du catalogue, il est revenu depuis lors auprès de son lieu d'origine, à savoir dans notre collection.

« L'an 1602, s'assemblèrent plusieurs bourgeois de Liège scavoir Wathieu de la Montaigne, Denis Dolhen, Jehan Collard, Art. de Corswarème, Jean Liverlooz, Jean et Laurent Butback frères, Léonard de Vaulx. Arnould de Champs, Pierre Vandecroye, Renier Woelt, Charles Coninx, Tossaint Ansillon, Thomas Crassier, Jean Piqueny et Tossaint del Brouk. Lesquels esmeus d'une charité fraternelle, considérants le pauvre traitement qu'on faisoit az malades aux hospitalaux et qu'il y avoit tant d'honestes et honteux mesnages qui couvroient leurs nécessités, ne s'osant déclarer, les uns pour leur bonne parentel, les autres pour la mauvaise réputation que on encouroit pour avoie une fois esté à l'hospital ; les autres pour honest cœur qu'ils avoient, cachants leurs nécessités, endurants faim et soiff dans leurs maisons, vendants peu à peu ce qu'ils pouvoient avoie eu de la fortune.

» Ces dits hommes, en cognissant tels plusieurs, se sont assemblés, poussez du Saint-Esprit à l'assistance de leurs compatriotes, prindants entre eux résolution de faire quest et mendier pour la nécessité d'icieux, non point de porte en porte comme brimbeurs, mais par permission des supérieurs, quester aux prédications, soit jours de dimanche et autres jours de festes. Laquelle quest faite se départoit lendemain entre les dits confrères et icieux, deux à deux, avoient leur quartier à effect de distribuer la dite quest, selon les nécessités, en faisant la charité, à qui 20 patars, à qui plus, à qui moins, ensuite de la nécessité qu'ils cognoissent estre, faisant la charité spirituelle à mieux leur estoit possible, exhortants les nécessiteux endurer toutes leurs nécessités à l'exemple de notre Rédempteur qui at tant aimé la pauvreté, enseignants aussy aux ignorants la créance de leur foy et toutes semblables œuvres spirituelles. Començants à cette œuvre tant pieuse, présentèrent à Dieu les prémices de leurs fonctions qu'ils désiroient entreprendre, mettant un chacun la main à la bourse et firent sur ce pied une bonne somme et la distri-

buèrent au lieu susdit, ne mettant en oubly la visite des pauvres prisonniers, les soulageant, visitant aussy les hospitalaux, y donnant le meilleur ordre qu'ils pouvoient.

» Or les dits confrères ayant longtemps continuez les fonctions susdites et prévoyant que cela ne pouvoit estre de longue durée, si icelle dite confrairie n'estoit advouée des supérieures, firent résolution et, de fait, s'apochèrent des Grands et spécialement de Mons^r Chapeavil, chanoine et grand vicaire de Liège, auquel déclarèrent leurs bonnes entreprises et grand désir qu'ils avoient de consacrer leurs personnes pour subvenir à la nécessité du prochain et partant supplièrent d'estre advouez. Mais tant s'en faut qu'ils fussent reçeu à la bonne foy comme ils y procédoient, que au contraire furent taxés de forgeurs de nouveutez et conventiculaires, les chassant à la renvoye. Néantmoins les confrères ne désistèrent de l'œuvre encomencée et Dieu ne voilant que si bonne œuvre demeurât ensevelie, changea par lapse de temps les cœurs des dits seigneurs, lesquels ayant meurement considéré la dite œuvre, la trouvèrent meilleure que ne leurs avoit semblé mauvoise de première face, de manière que, s'eschauffant l'un l'autre par permission divine et parvenuz qu'il fut aux oreilles du S^r Billhens favorist de S. A. Ernest et iceluy s'i affectionnant, at fait que sa dite Altesse a fondé la maison de Bavière Outre-meuse, l'érigeant en maison de miséricorde, accompagnée de Mon^{sr} Diddenius pour lors doyen de St-Pierre en Liège. Lesquels deux sont principaux fondateurs de la dite maison de miséricorde, Son Altèze y consacrant sa maison, le Doyen y laissant bonnes rentes.

» Son Altesse donc établit cette maison dans laquelle luy et toute sa courte estoient enrollez, et après eux plusieurs grands et notables personnages de la cité y furent du mesme enrollés ; puis furent faictes de belles règles accordées par S. A. et luy-mesme les fist graver en lettre d'or sur une grande pierre posée en une belle église, que les confrères firent bastir, au costé droit de l'autel, enchâssée dans la muraille et, de l'autre costé du dit autel, le Doyen de St-Pierre fist aussy mettre une autre pierre engravée en lettres d'or, des donations qu'il avoit fait, lequel autel servoit tant à la chambre des malades qu'à celle des femmes qui estoient séparées ; et fut le dit doyen après sa mort ensevely en la dite église, devant la dite pierre. Et le 5 de janvier, l'an 1603, fut la dite maison et hospital de miséricorde publiée et dénommée par les prédicateurs, par le commandement de S. A. et ce même jour fut chantée messe par M. l'abbé de St-Laurent, Ogier de Loncin, âz frères Récollets, pour lors dits pieddechaux, avecqz procession, portant le V. S. Sacrement de èz l'église des dits Récollets jusque à la dite maison et hospital, S. Altèze y assistant et toute sa courte, avecqz une infinité de peuple. »



21. LE PONT ST-NICOLAS EN 1850.

22. LE BARBOU EN 1858

Vue prise du côté d'aval (inédit).

Nous descendons sur la rive droite, loin du pont St-Nicolas et, parvenus au restaurant de la Fourchette, nous dirigeons nos regards vers Outremeuse. Dans le lointain se dressent les deux cheminées de l'usine joignant les Écoliers, les mêmes que nous avons vues dans la planche précédente; la tour St-Pholien achèvera de déterminer la perspective. À notre droite, les maison au bord du Barbou; ensuite le manège de la caserne qui écrase de sa masse le premier plan, bien qu'il en soit reculé d'une centaine de mètres; puis, en-deça, le balloir et le biez de Gravioule. À gauche, les prés St-Denis où la maison Piedbœuf possédait des chantiers pouvant livrer toute espèce de bateaux en fer; du plan incliné, sur lequel nous remarquons un pont mobile en bois, on lança des navires d'un fort tonnage.

Le terme Barbou nous semble tirer son origine du mot *barbé*, barbeau. De même que l'on dit généralement «eaux poissonneuses», que les pêcheurs parlent entre eux de «rivières saumonneses», on peut croire que le wallon dans la période de sa croissance a permis de former tous vocables marquant l'abondance et prenant la terminaison *oux* (*osus*). D'après cette hypothèse, basée sur d'autres expressions locales et analogues, le cours d'eau renommé pour les *barbês* s'appellerait *barbilloux* ou mieux encore *barbioux*, selon la prononciation liégeoise et par contraction «*barboux*». «Bressoux», dénomination d'une localité voisine, nous paraît dérivée, selon les mêmes principes, de la racine *braz* qui a produit les substantifs *brèsseû*, *brèssène*, etc.

Les étymologistes qui croient que la famille de Barboux aurait donné son nom au cours d'eau, tombent précisément dans la même erreur que Jean d'Outremeuse à propos de *Frangnus* et *Avrotina*; ils intervertissent le rôle des titres nobiliaires.

Les diverses branches de l'Ourthe traversant Outremeuse formaient le Barbou; leur point de jonction est marqué par les grands arbres figurés devant l'église St-Pholien. Les rive-rains établis sur l'autre bord pouvaient contempler, en 1858,

un spectacle assurément peu commun, celui de cinq bras de rivière convergeant vers une embouchure unique; c'étaient les biez venant d'Amercœur et de St-Nicolas avec leurs ramifications (v. les pl. 20 et 21, ci-dessus); c'était aussi la Rivelette dont les deux branches, parties, l'une de Bèche, l'autre de la porte des Resteaux, se réunissaient au-dessus du pont St-Julien et descendaient derrière les Récollets. (V. le *Vieux-Liége*, pl. 25.)

Ces eaux constamment jaillissantes des pertuis attiraient le poisson; aussi voyons-nous les principales demeures pourvues d'aubettes, d'escaliers en saillie et munies de perches servant à suspendre les filets. Devant ces pêcheries stationnent, dans de petits ports, des nacelles toujours prêtes en cas de capture importante. Des installations semblables se retrouvaient dans tout le quartier d'Outremeuse, les moulins, les usines en étaient pourvus car, par ces biez et ces canaux passaient les saumons éclos dans les rivières de l'Ardenne, lors de leur émigration vers la mer et de leur retour au lieu d'origine.

La **pêche** dans les eaux du domaine public appartenait aux princes-évêques; ceux-ci la concédaient parfois en fief à des particuliers. C'est ainsi que les Curtius ou de Corte possédèrent ce droit d'usage sur une partie de la Meuse «depuis la Mère-Dieu dans la rue des Tanneurs jusqu'à la Keute-Ha maide ou Rousseau à Coronmeuse, et en outre sur la rivière sauvage que l'on appelle Barbou, jusqu'à la pierre blanche derrière les Écoliers.» Plusieurs mandements, tels que ceux de 1730 et de 1737, délimitent de la sorte les eaux exploitées par cette famille.

Ajoutons, en passant, que ces documents citent une branche de l'Ourthe appelée «la Fourchette» limitée par la «batte dite Bayet». Le restaurant populaire ne devrait donc pas son nom à l'enseigne actuelle, mais plutôt à une bifurcation analogue au Fourchu-Fossé; il s'agit peut-être de la Gollotte, canal déjà presque comblé, même avant 1850.

Dans la première moitié de notre siècle, le Barbou formait un cantonnement de pêche très recherché. En 1845, une société d'amateurs s'en rendit adjudicataire et s'installa au Café de la Fourchette tenu par la famille Massart. Vers quatre

heures après-midi, les associés arrivaient, négociants, tanneurs, industriels, tous revêtus de la blouse bleue, du sarrau liégeois, encore en honneur parmi la bonne bourgeoisie de l'époque et si délaissé depuis, même par les ouvriers. À ce moment commençait la partie de pêche.

Nous revoyons dans nos souvenirs d'enfance la flottille au départ, une demi-douzaine d'embarcations de toute espèce, montées par des gens salariés. Parmi ceux-ci, deux person-nages s'étaient mis hors de pair, le Dragon et Crusfix. Le premier tirait son surnom de sa hardiesse et un peu aussi de sa fanfaronnade; le second devait le sien à sa maigreur, par comparaison avec les vulgaires *cruç'fis d'djèyî*, ces anciens christes décharnés, semblables à des squelettes, communs dans les campagnes et abrités autrefois sous des noyers. Faut-il le dire? Ces deux hommes imposaient à leurs compagnons, surtout parce qu'ils pouvaient absorber impunément de fortes quantités d'alcool.

Voici donc les bateaux en mouvement; le Dragon, fier comme un amiral, commande l'avant-garde qui remonte la rivière, puis refoule le poisson vers l'aval, Crusfix dirige les nacelles portant la seine ou rideau maillé qui doit circonscrire une enceinte en forme de vaste demi-cercle; ensuite on ramène les deux bouts du filet et, par un effort vigoureux, on jette la capture sur la rive.

En cas de réussite, chacun des commandants s'en attribuait l'honneur exclusif; dans le cas contraire, ils se rejetaient la faute l'un sur l'autre, car personne ne pouvait croire qu'il n'y eut pas de poisson dans le Barbou, *li prumîre êwe di Belgike*, disait-on. Les disputes étaient donc journalières entre ces hommes et les ouvriers divisés en deux partis, mais elles se terminaient toujours à l'amiable en face de la bouteille et des petits verres.

Quant aux sociétaires, ils finissaient la soirée par un souper champêtre, composé de poissons tirés des réservoirs et de bière brune, non plus tout à fait «*aussi noire que gayète*», comme au temps de Jean d'Outremeuse, mais digne encore de son nom; ce menu, sans être des plus recherché, n'en faisait pas moins les délices de citadins que l'air bienfaisant de Droixhe avait mis en appétit.



22. LE BARBOU EN 1858.

23. LE BARBOU EN 1870

Vue prise du côté d'amont (inédit).

Presqu'au terme de notre travail, deux pièces uniques et très curieuses nous sont fournies, bien à propos, par M. J. Simonis, photographe amateur, un habitant du vieux quartier, qui a eu l'heureuse idée d'en prendre quelques vues, avant la transformation.

La première fait le sujet de l'estampe ci-contre. Nous sommes placés cette fois sur les prés St-Denis et adossés aux grands arbres qui formaient tout à l'heure le fond de notre dessin. Regardons vers l'aval et nous reverrons en sens inverse les maisons du Barbou ; ainsi la pêcherie, figurée maintenant à gauche, se voyait au loin dans la planche précédente et réciproquement la dernière bâtisse, à l'extrémité de notre perspective, est le balloir de Gravioule que nous avons ci-devant en première ligne.

Les petits changements que l'on pourrait constater dans nos deux reproductions proviennent de la différence des dates, autrement dit des légères modifications apportées aux immeubles, de 1858 à 1870. Aujourd'hui, la transformation est complète ; afin d'en juger, plaçons-nous vis-à-vis du n° 47, boulevard de la Constitution ; cette belle demeure, de style italien, propriété de la famille Simonis-Jamolet, remplacera la modeste construction, au premier plan, à gauche, dans notre dessin. Plus loin, notre vue s'étendra jusqu'au n° 67, formant le coin de la rue Curtius. Entre ces deux limites, on retrouverait sans doute quelques souvenirs des temps anciens, certaines bâtisses, de rares clôtures établies sur le vieux mur d'eau, mais dans un avenir peu éloigné la topographie d'autrefois sera entièrement effacée.

Malgré leur aspect antique, ne regrettons pas les **anciens canaux** d'Outremeuse, devenus des cloaques infects pour la

plupart, jamais curés ni entretenus ; réceptacles de toutes les immondices du voisinage, ils ressemblaient mieux à des bourbiers qu'à des eaux courantes. La même situation existait dans la ville proprement dite, depuis les Augustins jusqu'en Chérayoie.

Cet état de choses datait de loin ; sous l'ancien régime, les édits et les règlements concernant la propreté publique ne manquaient pas, non plus que les dispositifs conçus en termes énergiques, par exemple l'article suivant relatif au sujet que nous traitons : « Faisons défense générale à tous et quelconques bourgeois et autres habitants de la cité, de quelque condition qu'ils soient, de jeter, faire jeter ou permettre qu'il soit jeté dans les rivières, canaux, égouts et rivages de la cité, aucuns trigus, bois, décombres, fumiers, cendres et toutes autres choses qui pourroient arrêter le cours des eaux, à peine de deux florins d'or, applicables moitié aux délateurs, moitié au profit de la cité, par mode de désintéressement et restauration pour tant de fraix et dépenses qu'elle a faites pour la construction des souterrains, des rivages et des pavés, pour leur réparation et entretien journalier et pour les charrettes employées au nettoyage de la ville. »

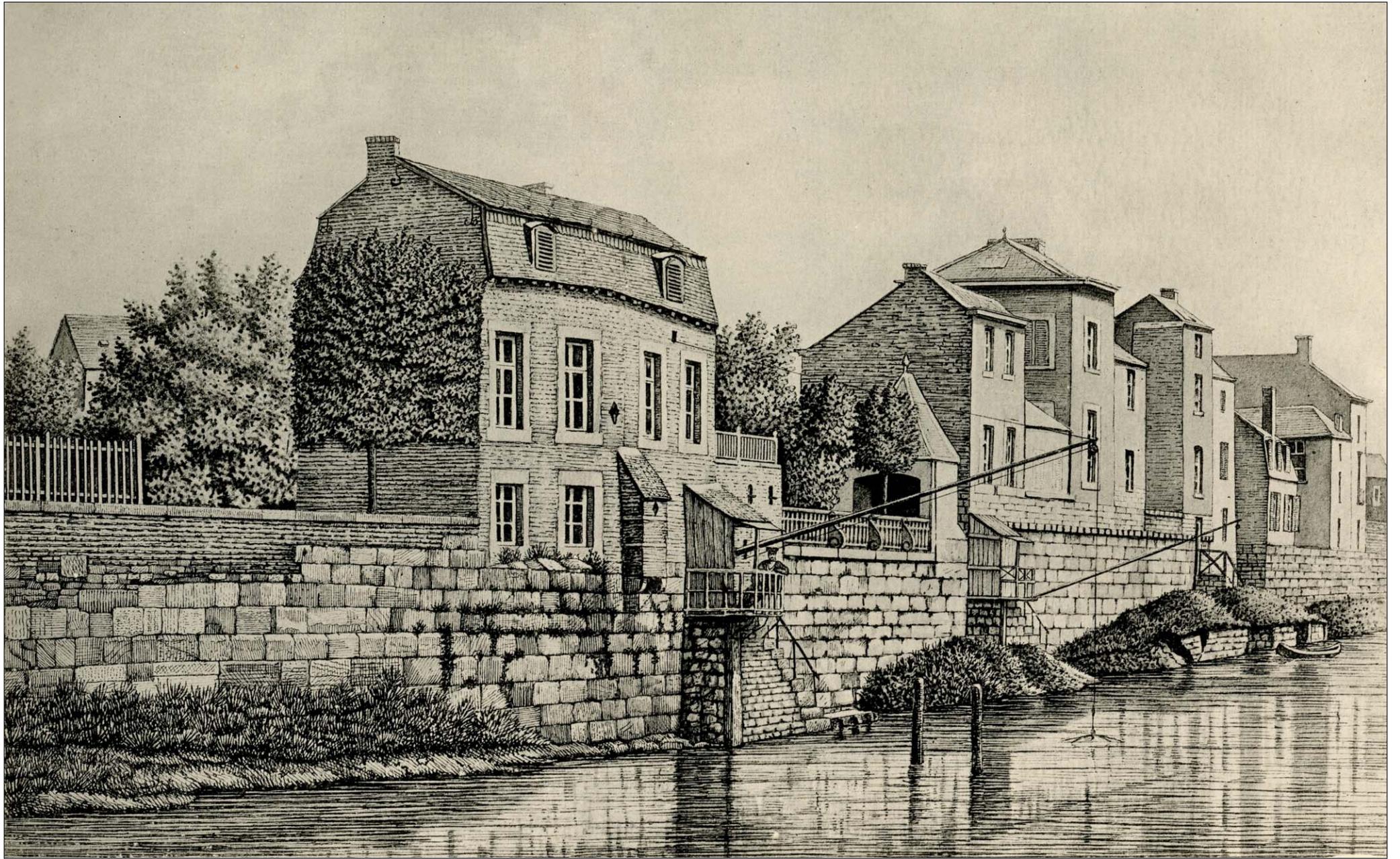
Malheureusement, ces belles ordonnances n'étaient pas exécutées, cela résulte des innombrables placards par lesquels on rappelait les citoyens à l'observation des règlements. Les préambules de ces affiches sont significatifs ; citons-en un du 21 mars 1746 : « Jean Théodore, voyant avec satisfaction les précautions que les Bourgmestres et Magistrats de notre Cité Nous ont proposées pour parvenir au moyen d'entretenir la netteté des rues qui est un des principaux objets des villes policées et éviter autant qu'il se pourra les grandes dépenses que la ville est obligée de faire chaque année pour retirer et charrier les trigus et décombres dont les rivages et canaux regorgent par l'impunité de ceux qui les y jettent », etc.

Le mal ne fit que s'accroître jusqu'aux dernières années de

la principauté. En 1787, la société d'Émulation proposa un prix de dix louis à décerner au meilleur mémoire sur cette question : « Quels seroient les moyens les plus faciles, les moins dispendieux à proposer au Gouvernement pour le nettoyage des canaux qui infectent la Ville de Liège et menacent d'y répandre la plus funeste épidémie ? » Deux ans plus tard, ce concours n'avait encore produit aucun résultat, tant sans doute le problème présentait de difficultés.

Ce ne fut certainement pas le régime français qui apporta remède à la situation ; les vingt années de ce gouvernement étranger laissèrent s'empirer l'état de choses. Plus tard, il fallut se refaire de cette période désastreuse ; entre-temps, les habitants voisins continuaient à déverser dans les biez tous les résidus provenant de leurs ménages et même des détritrus de leurs jardins. Comment en effet surveiller efficacement des canaux encaissés entre les propriétés particulières et inaccessibles pour tous autres que les riverains ? Si bien qu'arriva le moment où le mal devint irrémédiable ; le courant le plus fort, les inondations les plus importantes ne parvenaient pas à enlever les atterrissements formés depuis des siècles ; au surplus, ces déversoirs servaient uniquement à fournir la force motrice de quelques moulins. C'est pourquoi l'on exécuta, en 1875, Outremeuse, un travail analogue à celui qui transforma, au commencement de notre siècle, Avroy et le quartier de l'Île ; les cours d'eau furent comblés et remplacés par des rues et des boulevards.

Alors la grande dérivation reçut son dernier complément : l'Ourthe entière coula dans le lit qui lui était destiné depuis 1854 ; son parcours rectifié passa directement de la Boverie à Coronmeuse, en dehors de la ville ; finalement par la suppression des biez de Saulcy et de Gravioule qui faisaient à la Meuse des prises d'eau importantes, il devint possible de conserver entre les fermettes le niveau nécessaire à la grande navigation intérieure.



23. LE BARBOU EN 1870.

24. LES MOULINS DE GRAVIOULE EN 1870

(*inédit*).

Nous avons indiqué autrefois la signification du mot Gravioule; depuis lors, un écrivain liégeois s'est emparé de notre explication: « jusqu'à ce jour, personne n'a pu déterminer la raison d'être de la finale *oule* », dit-il, à ce sujet. « Chose curieuse » vraiment! Répétons-le afin de ressaisir nos droits, cette dénomination équivaut à « petite grève », la désinence *oule* en wallon, *ulus* en latin, marquant un diminutif. *Mèrechoule* (*matercula*), « petite mère » de la cité, est un autre spécimen de cette forme grammaticale que nous avons également signalé. (V. *Portes et Remparts*, avant-propos et p. 21.)

Notre estampe, représentant le biez et les moulins de Gravioule, forme la suite du paysage précédent vers Coronmeuse; elle correspond également à notre planche n° 22, en ce sens que le même balloir figure dans les deux vues; ci-devant nous l'avions à droite, maintenant nous le retrouvons à gauche, ce qui implique que notre point central est légèrement reporté en amont et qu'au lieu de diriger les yeux vers St-Pholien, nous les tournons vers la Citadelle.

Nous revoyons donc notre bastion de Gravioule mais, cette fois, l'intérieur nous apparaît remanié; le propriétaire, M. David, a reconstruit la maison et orné la terrasse d'un joli belvédère. Après le comblement du Barbou, ce vieux reste de nos remparts empiétait sur la voie publique, comme il se présente ici en saillie sur le biez; on dut par conséquent le démolir jusqu'au niveau du boulevard de la Constitution et de la rue Curtius, les deux artères créées sur l'emplacement des anciens cours d'eau.

Quant au reste de notre paysage, un second point commun le raccorde à notre planche n° 15, c'est la construction avec tournelle, encore debout en ce moment, mais dont les jours sont comptés; bientôt les Liégeois ne verront plus cette bâtisse élevée par les riches Curtius, où ceux-ci entreprirent d'abord la fabrication de la poudre et plus tard la mouture du grain. M. Devillers continua cette dernière industrie dans ces bâtiments jusqu'en 1875; à cette même époque, M. Ziane possédait la partie de droite; l'un et l'autre avaient acquis ces immeubles vers 1850, lors du morcellement.

Le biez, qui se déverse dans le Barbou, complète également la vue prise du côté de la Meuse dont nous parlons ci-dessus. Le pont de bois, disions-nous à propos de ce n° 15, mettait la rue Gravioule en communication avec le sentier aboutissant au passage d'eau de la Fourchette; il s'agit du chemin bordé par une balustrade en bois, qui s'étend vers la droite.

Au-delà de Gravioule, l'Ourthe poursuit son cours entre le Dos-Fanchon et les prés de Droixhe, elle se jette ensuite dans la Meuse. Au point où s'opère ce confluent, quelques arpents de gravier et d'alluvion, autrefois entourés d'eau, formaient l'**île de Malte**. Si nos souvenirs sont exacts, cette dénomination est relativement récente et ne remonte guère au-delà de 1845. Le

corps des pontonniers remisait son matériel sur cette pointe de terre et y amarrait ses bateaux; par suite, un poste de surveillance y avait été établi. L'imagination populaire aura fait un rapprochement entre nos braves troupiers et les vaillants défenseurs de l'île historique; de là, ce nom illustre donné à un misérable îlot.

Le samedi 22 octobre 1468, date du combat de Lantin, toutes ces **îles d'Outremeuse**, formées par le fleuve et la rivière, offraient le spectacle lamentable d'une population affolée, fuyant un danger imaginaire cette fois, mais qui devint une terrible réalité huit jours plus tard: le sac de la ville par Charles le Téméraire. Les mémoires du légat Onufrius présentent un tableau dramatique de cette soirée néfaste; nous traduisons le passage suivant, qui n'est pas encore entré dans le récit de nos historiens: « Un jeune homme couvert d'une cuirasse et blessé d'une flèche, accourant du combat, trouva ensemble l'évêque et le légat. Ceux-ci lui demandèrent comment l'affaire s'était passée: *tout foundu*, s'écria-t-il, ce qui signifie tout est perdu! Il ajouta que les Bourguignons étaient aux portes et, qu'en ordre de marche, sans qu'on leur résistât, ils entraient en ville pour n'y épargner personne, ni sexe, ni rang, ni âge. On les disait déjà près du Marché. — Que pensez-vous, mon Père, qu'il faille faire? dit l'évêque au légat. Monterons-nous à cheval pour les aller détourner du massacre ou plutôt resterons-nous ici? — Si vous croyez prudent, répondit le légat, de nous présenter sans armes à des soldats que le carnage rend furieux et que vous pensiez les adoucir par votre seule présence, allons en paix et que le Seigneur soit avec nous! — Alors l'évêque s'arrêtant: si j'étais certain de rencontrer d'abord les chefs de l'armée, je serais de toute façon d'avis d'aller à leur rencontre; mais comme pour la prise d'assaut d'une ville, l'ordre de bataille est d'envoyer une avant-garde qui, dans le premier élan, n'a d'égard pour personne, je suis d'avis que nous montions dans la grande tour de St-Lambert avec un petit nombre des nôtres, afin d'y passer la nuit, jusqu'à ce que demain nous puissions avoir un colloque avec un chef de l'armée. Ce fut l'avis des chanoines qui se trouvaient avec le légat et l'évêque: aussi convoquant leurs collègues et s'étant munis de vivres pour deux jours et de plusieurs étendards épiscopaux à fleurs de lys, les seigneurs ecclésiastiques avec le légat et l'évêque, accompagnés de quatre cents personnes, clercs ou laïques, faibles et sans armes, montèrent dans la grande tour de l'église; ils passèrent près du corps de St Lambert devant lequel le légat, l'évêque et tout le monde qui se trouvait dans le temple restèrent longtemps prosternés en prières, inspirant ainsi grand espoir de salut au peuple malheureux.

» Du sommet de la tour un triste spectacle se présentait à la vue: tous fuyaient, les uns dans les églises, les autres vers les îles de la Meuse (car le fleuve forme plusieurs îles en-dessous de la cité) portant sur le dos leurs effets les plus précieux; la plupart d'entre eux s'emparaient des bateaux qu'ils rencontraient, passant la Meuse pour quitter la ville; quelques cavaliers et même

des piétons se précipitaient dans le fleuve, comme si l'ennemi était derrière eux, alors qu'il n'y avait personne. On voyait les rues, les murs et les portes absolument dégarnis de défenseurs; rien que des gens en fuite. L'armée des Bourguignons aurait pu librement entrer dans la place.»

Les huit jours qui suivirent ce terrible 22 octobre peuvent être appelés la semaine sanglante de notre histoire: dans la nuit du 27 au 28, combats violents aux portes Vivegnis et St-Léonard, le 29, tentative héroïque des Franchimontois et Liégeois réunis, enfin le dimanche 30, prise de la ville par les Bourguignons.

La réunion du fleuve et de la rivière nous mène à **Coronmeuse**. (V. le *Vieux-Liége*, pl. 32.) Encore un nom qu'on a voulu dénaturer! Pourquoi le changer en Cron-Meuse, alors que le terme consacré est clair, précis et parfaitement d'accord avec la topographie! N'est-ce pas le *Coron*, la fin de la Meuse liégeoise, l'extrémité du fleuve vu de la ville? Un exemple prouvera la justesse de l'expression: qu'un touriste sur la route de Liège à Arlon demande si tel village est éloigné, l'habitant du pays pourra lui répondre: *vos l'vièrez qwand vos sèrez à coron de l'route*. Le *coron* ici n'est évidemment ni Liège ni Arlon, mais le point où la chaussée disparaît à la vue. Coronmeuse est dans une position identique par rapport à la ville.

Ce hameau appartenait à la seigneurie de Herstal, terre indépendante de la principauté et qui ne lui fut réunie complètement qu'après 1740. Singulière situation de Liège capitale d'un pays assez étendu, placée ainsi à quelques centaines de mètres de la frontière, tandis que le reste du territoire occupait toute la largeur de la Belgique actuelle! Le travail incessant d'un peuple, semblable à celui d'une famille persévérante qui arrondit son patrimoine, expliquait cette position excentrique. Le hasard avait voulu qu'aucune acquisition ne se présentât de ce côté et, par conséquent, la limite en aval de la Meuse se retrouvait, au XVIII^e siècle, au même point où l'avait laissée St Hubert, dix siècles auparavant.

Ce fut un bonheur providentiel, car, si la fière population wallonne souffrit parfois dans son amour-propre, de voir à ses portes une terre étrangère, elle put aussi apprécier souvent l'avantage d'un refuge peu éloigné, lors des déplorables guerres civiles. Au temps des Chiroux et Grignoux par exemple, quand les partis politiques prononçaient tour à tour le bannissement contre leurs adversaires, alors qu'une catégorie de citoyens succédait à l'autre sur la terre d'exil, combien de fois les malheureux proscrits durent-ils bénir le concours de circonstances qui leur avait ménagé un lieu de retraite, proche de leur ville natale! Retirés à Coronmeuse, ils n'étaient pas complètement privés de la patrie; là, ils pouvaient apercevoir la Cité dans le lointain, entendre le bruit de ses ateliers, le son de ses cloches, recevoir les visites, les consolations de leurs parents et de leurs amis; enfin ils pouvaient contempler encore le fleuve et la rivière, la Meuse et l'Ourthe chères à tous les cœurs liégeois.



24. LES MOULINS DE GRAVIOULE EN 1870.

CONCLUSION

Une troisième fois, nous avons accompli la tâche que nous nous étions imposée. Qu'il nous soit permis de jeter un regard en arrière et de considérer le résultat de notre entreprise.

Reportons-nous au jour déjà éloigné où nous éditions à titre d'essai un premier fascicule, en le recommandant à la bienveillance de nos concitoyens. Ces vœux ont été exaucés au-delà de toute espérance : bientôt le tirage devenu insuffisant nécessitait la reconstitution de l'ouvrage sur des bases plus larges. Dès ce moment, les ressources pécuniaires étant assurées, nous pouvions appliquer nos soins à améliorer le côté matériel du travail ; les progrès réalisés sont appréciables, si l'on compare la première partie du *Vieux-Liége* avec celle de *la Meuse et l'Ourthe* qui prend fin.

Les pronostics n'étaient cependant pas favorables dans les premiers temps. À écouter les prédictions de certains prophètes, jamais la troisième livraison ne devait voir le jour ; des personnes trop exigeantes, de celles qui réclament à tout

propos des chefs-d'œuvres artistiques et littéraires, jugeaient la publication défectueuse ; quelques-unes aussi manifestaient leur déplaisir de voir un inconnu populariser les antiquités liégeoises.

En dépit de ces mauvais augures, malgré l'abstention de gens bien intentionnés d'ailleurs et nonobstant l'opposition des autres, 27 fascicules comprenant 85 vues ont paru. Ce résultat a été atteint sans réclame, presque sans annonces et certainement sans le secours d'aucune autorité publique ou privée ; c'est l'œuvre commune des vrais Liégeois, toujours disposés à accueillir avec bienveillance quiconque ravive leurs sentiments patriotiques.

On exagère donc à tort l'indifférence de notre génération pour les souvenirs du vieux temps. Si nous avons pu entreprendre un travail aussi considérable et le mener au point où il est parvenu aujourd'hui, le mérite en revient à nos concitoyens, qui ont subvenu intégralement par leurs souscrip-

tions à une dépense importante, telle même que depuis un siècle et demi on n'avait plus consacré une somme aussi élevée à la reproduction par l'estampe des endroits pittoresques et des édifices de notre cité. Plus de quatre mille francs ont été réunis de la sorte et dépenses en faveur du culte des souvenirs liégeois. Nous citons des chiffres parce que, si la postérité s'occupe un jour de notre époque, il convient qu'elle sache qu'à la fin de ce siècle souvent décrié par des moralistes trop sévères, il s'est encore trouvé chez nous un nombre suffisant de bons patriotes pour assurer le succès d'une publication, entreprise, uniquement par amour du sol natal.

Terminons par quelques mots sur la composition de l'ouvrage. Le *Vieux-Liége* tel que nous l'avons établi est complet chaque fois qu'une série de planches est terminée ; cependant il peut être augmenté de plusieurs autres suites. En utilisant les matériaux réunis dans nos cartons, il serait possible d'entreprendre trois parties nouvelles : la Ville, la Banlieue, enfin les Portraits et Costumes.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	03
--------------------	----

I. LA MEUSE

1. Vue prise du cimetière de Fétinne en 1785	04
Le Couvent du Val-Benoît	04
Fagnée	04
2. L'église de Fétinne en 1822	06
Avroy	06
Dodo et Alpaïde	06
3. Le débarcadère du Bassin de commerce en 1877	08
Le canal de Notger	08
4. La Meuse derrière St-Jacques en 1850	10
J.B. de Glen et G. Maigret	10
5. La Maison Smits en 1821	12
6. La traversée de Bèche en 1815	14
Alard le Roy	14
7. Le chemin de la Boverie en 1862	16
8. Les abords du pont de la Boverie en 1858	18
Le péage sur les ponts	18
9. Les moulins de Bèche et de Saulcy en 1862	20
Chéravoie — Souverain-Pont	20
10. Le quai des Pêcheurs en 1862	22
L'abattoir — La corporation des porteurs	22
11. Le pont des Arches en 1810	24
12. La démolition du pont des Arches en 1859	26
13. La Goffe en 1864	28
Les marchands	28
14. La Batte en 1864	30
Les châteaux des Viviers et de St-Georges	30
15. Le biez de Gravioule en 1862	32
La navigation sur la Meuse	32
Le pont à l'Crèyr	32

II. L'OURTHE

Le Fourchu-Fossé	34
16. Le moulin des Aguesses en 1845	34
Kinkempois, Glain, St-Gilles, Cointe	34
17. La Boverie en 1850, vue prise du côté d'amont	36
La navigation sur l'Ourthe	36
18. La Boverie en 1862, vue prise du côté d'aval	38
Le pré Mativa — La Folle-Pensée, la Ferme, le cabaret Desaiwe	38
La maison Descamps	38
19. Le pont de Longdoz en 1862	40
La porte des Resteaux — Les rues Rouleau, Sureau, Sous-l'Eau	40
La pierre de construction	40
20. Le pont d'Amercœur en 1850	42
Les grèces	42
21. Le pont St- Nicolas en 1850	44
La maison de miséricorde	44
22. Le Barbou en 1858, vue prise du côté d'aval	46
La pêche	46
23. Le Barbou en 1870, vue prise du côté d'amont	48
Les anciens canaux	48
24. Les moulins de Gravioule en 1870	50
L'île de Malte — Les îles d'Outremeuse en 1468	50
Coronmeuse	50
Conclusion	52

